

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Pages Manquante: p. 738-739

ABONNEMENT.

A QUEBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.

A LA CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
outré les frais de
Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryancey*

BUREAU DE REDACTION,
No. 5, Rue des Jardins.

QUEBEC, JEUDI, 21 NOVEMBRE, 1850.

BUREAU DE REDACTION
No 5, Rue des Jardins.

SOMMAIRE DE CE NUMÉRO.

Littérature.—Les Enfants de Dieu.—**Morale.**—Oeuvres posthume de Simon de Nantua, (suite.)
—**Etudes Historiques.**—Souvenirs et impressions de voyage, par le vicomte Walsh, (suite.)
—La peau d'Ours, souvenirs des bords de la Sabine;—**Chronique Politique.**—Nouvelles locales; faits divers, &c, &c.

LITTÉRATURE.

Les Enfants de Dieu.

(Fait historique)

I.

GAFFORI.

La Corse, ce pays que Strabon et Sénèque ont tant calomnié, mais auquel Diodore de Sicile a rendu plus de justice, a su principalement conquérir l'estime des modernes. On a reconnu que le sentiment du juste et de l'injuste était inné chez ses habitants et les grandes actions de ses héros ont été recueillies avec une sympathique admiration. Le fait qu'on va lire est un de ces traits caractéristiques qui marquent et font époque dans l'histoire d'une nation.

C'était en 1746, au milieu du travail de rénovation générale qui remuait à cette époque le monde civilisé. Deux nations que leur position géographique et leur caractère respectif engageaient depuis longtemps dans une sourde rivalité, offraient le spectacle d'une lutte dont les vicissitudes et les proportions gigantesques auraient été dignes d'inspirer à quelque nouvel Homère une longue et brillante épopée.

La Corse, comme tous les pays qui veulent conquérir leur indépendance, avait cherché son salut dans l'élection de chefs dont le patriotisme sincère et la valeur éprouvée devaient être pour elle de véritables gages de succès. Les choix tombèrent sur les plus dignes. Nous ne nous occuperons ici que de celui qui fait le sujet de cette courte histoire, c'est-à-dire de l'héroïque Gaffori, dont le nom est encore aujourd'hui l'objet d'un culte religieux dans le cœur des fidèles montagnards.

Gènes pesait donc de tout le poids de sa domination despotique sur cette généreuse Corse, dont la destinée semble avoir été, dans tous les temps, de soutenir contre l'ambitieuse avidité de ses voisins, les droits de sa nationalité et de son existence politique.

Epuisée d'hommes et d'argent, la Corse ne perdait pas courage. Les offrandes publiques abon-

daient, les soldats, demi-nus, couraient aux armes, et les officiers partageaient avec ces derniers le peu de ressources qui leur restaient. Ses tyrans n'avaient point d'armée pareille, et une guerre, à propos des querelles ou de prétentions royales, n'a jamais produit de tels miracles. Pour qu'une nation puisse accomplir ces prodiges, il faut une force morale surhumaine, et cette force ne saurait résulter que d'une volonté ferme de conquérir son indépendance et de la passion de la liberté.

Les *Protecteurs de la Patrie* (car c'était ainsi qu'on appelait les élus du peuple corse), les protecteurs de la patrie, disons-nous, avaient résolu une expédition décisive. On devait attaquer l'ennemi de divers côtés à la fois, et Gaffori, natif de Corté, où les Génois venaient d'établir une formidable défense, avait sollicité la faveur de se charger de cette importante partie de la campagne.

La demande de Gaffori lui fut accordée.

Alors il y eut comme une fête dans le camp des Corses, fête grave, austère, et dont les signes caractéristiques furent la prière et le recueillement. C'était le lendemain que devait avoir lieu l'attaque. Pendant ce jour on fit tous les préparatifs d'un combat, dont les conséquences, en cas de victoire ou de défaite, devaient être incalculables.

Gaffori passa la revue de ses troupes. Si la tenue de ses soldats n'était pas des plus brillantes, leurs dispositions rachetaient amplement ce défaut. La bravoure, l'impatience de combattre et le dévouement à la patrie, faisaient battre tous les cœurs et respiraient sur tous les visages.

La ville de Corté était depuis assez longtemps au pouvoir des Génois, qui y exerçaient ce despotisme intolérable, conséquence forcée de toute domination étrangère. Les dénonciations, les exécutions s'y succédaient avec une rapidité inouïe, et les excès de tous genres y avaient été portés à ce point que plusieurs familles des plus importantes s'étaient déjà décidées à émigrer, ne trouvant plus dans leurs foyers de suffisantes garanties de sécurité ou de protection. Mais cette désertion, qui menaçait de devenir générale, avait été arrêtée dès le principe. Le commandant génois, qui ne voulait pas régner sur une ville inhabitée, avait pris des mesures sévères pour ôter à ce mouvement le caractère d'une imposante simultanéité. Les portes furent gardées avec une vigilance soutenue, et il ne fut plus permis à personne de sortir, à moins d'y être autorisé par un sauf-conduit signé des autorités supérieures ou du gouverneur lui-même, quand il s'agissait d'un habitant notable, soit par ses richesses, soit par sa position. Un double intérêt stimulait le comte Gaffori. Sa famille habitait Corté, et en travaillant à l'affranchissement de sa patrie, il avait également

en vue la délivrance des siens. Ne devait-on pas espérer que Dieu couvrirait de sa protection souveraine un homme dont le cœur était soumis à une si cruelle épreuve, et allait défendre à la fois des intérêts aussi sacrés et aussi chers.

La nuit était venue. Les soldats corses se reposaient de ce sommeil du brave, aussi calme avant le combat que courageux pendant l'action. Les feux du bivouac s'éteignaient peu à peu ; tout était silencieux dans le camp. Seulement de loin en loin un soldat isolé faisait entendre le cri d'alarme :

— *Sentinelle, prenez garde à vous !*

Et ce mot répété parcourait lentement le vaste cercle du camp.

Les habitants d'alentour, plus émus des immenses événements qui se préparaient, passaient la nuit en prière, agenouillés devant la Madone dont la niche était placée à l'angle de leur demeure.

Gaffori, seul et renfermé dans sa tente, le front penché sur le plan de la principale citadelle, préparait attentivement son plan d'attaque, lorsqu'il entendit près de lui un bruit étrange et prolongé :

— Qui va là ? demanda-t-il avec impatience.

Un soldat se présenta. — Général, dit-il, une femme demande instamment à vous voir,

— J'ai défendu l'entrée de la tente.

— C'est ce que j'ai répondu... Elle insiste, et jure sur la Vierge que vous ferez une exception pour elle.

— Son nom ? — Effia.

— Que ne le disiez-vous !

Le soldat s'inclina en signe d'excuse.

— Effia... reprit le général... la nourrice de mon plus jeune enfant ; qu'on l'introduise à l'instant.

— Général, elle paraît profondément affligée...

— Dieu !... qu'est-il arrivé !... amenez Effia.

Le soldat se retira.

Au même instant une femme entra dans la tente. Elle avait vingt-cinq ans, des cheveux noirs, un regard vif et intelligent. Elle offrait dans sa personne le type corse dans toute sa pureté, c'est-à-dire un heureux mélange du caractère français et italien ; mais, dans ce moment, ses traits bouleversés n'exprimaient qu'un seul sentiment, la terreur ; elle était pâle... ses dents claquaient, et de ses deux mains elle fut forcée de s'appuyer sur la table devant laquelle était assis le général.

— Qu'y a-t-il ? s'informa ce dernier avec anxiété.

Seigneur, dit Effia, je vous apporte une nouvelle terrible... Paolo, votre plus jeune fils, mon fils aussi, à moi... — Eh bien ! achève donc !

— A été enlevé ce soir par une troupe d'hommes déguisés et conduit à la citadelle. — Mon fils ! s'écria le général en se levant avec impétuosité...

Il demeura un moment dans cette attitude ; mais il retomba bientôt sur son siège, pâle, accablé, anéanti.

La nourrice était toujours debout, les lèvres tremblantes et l'œil fixe, comme si elle eût été en proie à un de ces transports fébriles qui peuvent ôter la vie dans l'espace d'une seconde et d'un seul coup.

— Ce n'est pas tout encore, reprit-elle d'un son de voix éteint, ce n'est pas tout ! — J'écoute dit Gaffori résigné.

— Comme l'enfant se débattait, ils lui ont lié les mains... comme l'enfant criait, ils lui ont bâillonné la bouche... et le chef de la troupe a dit en en passant sur la grand'place, à qui a voulu entendre : "Voici l'enfant du rebelle Gaffori. Au premier coup de feu

tiré demain par les Corses, il mourra."

Et la nonrice, ayant achevé ce qu'elle avait à dire, fondit en larmes et se laissa tomber à terre. Calme, froid, imposant, Gaffori alla relever Effia, et lui demanda doucement :

— La signora Gaffori sait-elle tout cela ? a-t-elle entendus les cris de son fils ? sait-elle qu'il est au pouvoir des ennemis ? — Votre femme, seigneur ! s'écria la nourrice en joignant les mains. Dieu merci ! non ; elle se serait fait tuer pour reprendre son fils. Sainte Marie ! si elle l'avait su, il aurait donc fallu creuser deux tombes au lieu d'une !

Gaffori laissa tomber sa tête entre ses mains et parut réfléchir ; puis, après quelques minutes, il reprit avec une tranquillité moins réelle sans doute qu'apparente : — C'est bien !

Après le départ d'Effia, Gaffori reprit le cours interrompu de son travail. Sa préoccupation ne paraissait nullement au dehors. Seulement de temps à autre une grosse goutte de sueur coulait de son front, et ses lèvres se contractaient avec force. Au bout d'une heure, il ordonna au soldat qui faisait sentinelle à sa porte d'appeler le capitaine Piétro Donati, qui commandait sous ses ordres. Piétro parut.

— J'ai réfléchi à tout, et mes mesures sont définitivement prises, lui dit Gaffori, sans laisser percer le moins du monde les angoisses qui devaient déchirer son âme... Au point du jour l'attaque !

Ce fut tout. Gaffori ne dit pas un mot de son enfant.

II.

LE BRUTUS CORSE.

Le soleil se leva radieux et éclaira les canons lumineux des arquebuses corses. L'armée se répandit dans la plaine en méandres tumultueux, et on vit bientôt chaque phalange prendre à l'envi la position que le chef lui avait d'avance assignée.

La citadelle, dont la construction remonte au 15^e siècle, et qui est l'ouvrage de Vincetello d'Istria, vice-roi de la Corse, célèbre par sa bravoure et ses malheurs ; la citadelle, disons-nous, se dégageait, majestueuse et fière, des premières vapeurs du matin. Sur les remparts, derrière les créneaux, aux fentes des meurtrières, on voyait déjà s'agiter les armes et les étendards des Génois. Des deux côtés le zèle paraissait le même, et cet empressément belliqueux était le gage avant-coureur d'un combat terrible et décisif. Dans cette journée, en effet, devaient se jouer les destinées de deux peuples également jaloux, l'un de conserver sa suprématie, l'autre de recouvrer son indépendance.

Les chefs aux ordres de Gaffori remarquèrent sur son visage, non pas précisément le signe de la crainte ou du découragement, mais une certaine inquiétude, dont leurs efforts réunis ne purent réussir à pénétrer la cause.

Mais ce ne fut qu'un nuage. Dès les premières fanfares qui retentirent aux avant-postes, Gaffori reprit tout son calme et toute sa fermeté.

Il se mit à parcourir lui-même les diverses positions de son armée, haranguant les uns, excitant les autres, et annonçant qu'il avait eu la nuit même un rêve qu'il regardait comme le présage certain de la chute prochaine de la tyrannie détestée des Génois. Cette confiance gagna soudainement le cœur des soldats, et une acclamation du meilleur augure parcourut les rangs pressés des bataillons. Profitant de ces

dispositions belliqueuses, Gaffori ordonna l'attaque sur tous les points à la fois.

En un instant, la poussière soulevée par les pieds des soldats forma un énorme nuage gris, au milieu duquel brillèrent comme des traînées de feu, les pertuisanes et les mousquets. A ce nuage s'en joignit bientôt un autre, plus blanc et plus épais, vomi par les bouches des canons. Ce fut de toutes parts une clameur immense, retentissante, soutenue, où se confondaient comme dans un infernal concert, les provocations des soldats, le hennissement des chevaux, le sifflement des balles, le cliquetis des épées, le déchirement des murailles et le râle des mourants.

Les Corses, que l'ardeur de Gaffori pénétrait d'autant d'admiration que de zèle, pouvaient déjà s'enorgueillir d'avoir obtenu un avantage des plus importants.

(A Continuer.)

MORALE.

ŒUVRES POSTHUMES

DE

SMON DE NANTUA,

recueillies

PAR SON ANCIEN COMPAGNON DE VOYAGE ;

LA SAGESSE DE SIMON DE NANTUA.

(Suite.)

Voilà ce que c'est, mes chers amis : Si nous savons être prudents dans nos paroles et dans nos actions, modérés dans nos désirs, sobres et économes dans nos plaisirs, nous pouvons éviter la plupart des maux qui accablent tant d'autres hommes ; si nous sommes forts dans notre volonté, courageux dans nos entreprises, actifs et persévérants dans notre travail, nous devons obtenir estime et bien-être ; si nous sommes patients dans la douleur et dans l'adversité, nous adoucirons du moins les maux inévitables ; l'espérance nous soutiendra, et nous fera compte de notre résignation.

Ce sont là des vérités bien simples ; et pourtant il m'a fallu, pour les reconnaître, des années d'observation et de réflexion sur moi et sur les autres. L'expérience que j'en ai faite n'a pas laissé que de me coûter quelquefois un peu cher : car si l'expérience vaut de l'or, elle se fait souvent bien payer ce qu'elle vaut ; aussi serait-ce une grande folie de ne pas profiter de celle d'autrui, que l'on peut avoir gratis. Si je vous disais : " Ami, voilà une maison que j'ai bâtie, je vous la donne ; " ne seriez-vous pas charmé que je vous épargnasse ainsi le soin et la dépense d'en faire bâtir une vous-même ? Eh bien ! le présent d'une expérience tout acquise peut vous épargner encore plus de soins, de temps et d'argent. Ne le dédaignez donc pas, mon cher lecteur, et plus tard vous reconnaîtrez que ce présent en valait bien un autre.

SIMON DE NANTUA.

LA JURISPRUDENCE DE SIMON DE NANTUA.

Depuis que j'ai quitté le commerce ambulante où je me suis acquis plus de bonne renommée que de richesse, on s'est avisé, je ne sais trop pourquoi de me transformer, dans mon pays, en une espèce

d'homme de loi ; et après avoir fait mes affaires tant bien que mal, il m'a fallu, malgré moi, m'occuper de celles des autres. Comme mes consultations ont toujours été gratuites, le bon marché a attiré chez moi un grand nombre de clients ; et je puis dire, sans vanité, qu'il est peu d'avocats, dans le ressort, dont le cabinet soit aussi bien achalandé que le mien l'est devenu en peu de temps. Il est vrai qu'ils ne prennent pas le même moyen, et qu'il en coûte plus cher pour s'adresser à eux ; mais, d'un autre côté, ils font en général tout ce qu'ils peuvent pour avoir le plus souvent et le plus longtemps possible la visite des mêmes personnes, tandis que moi, au contraire, je n'ai jamais eu rien tant à cœur que d'en finir avec les affaires et avec ces gens.

Quoi qu'il en soit, cette confiance dont on m'a honoré m'a imposé des devoirs, et je me suis cru obligé, pour y répondre convenablement, d'acquiescer certaines connaissances qui me manquaient. Cette petite étude, les réflexions qu'elle m'a suggérées, et l'expérience que m'a donnée la pratique, m'ont conduit à me former petit à petit, à ma manière, une sorte de jurisprudence de bon sens, extrêmement simple, que je n'ai jamais manqué de consulter depuis, et que j'observe encore très-exactement, dans toutes les circonstances où l'on a recours à mes faibles lumières.

En y songeant, il m'est venu la pensée que je ne ferais peut-être pas mal de mettre par écrit les principes de cette jurisprudence ; que cela m'épargnerait, dans l'occasion, beaucoup de paroles ; et qu'enfin, quand je n'y serai plus, je pourrais, par ce moyen, rendre encore quelques services aux honnêtes gens qui ont eu confiance en mes avis.

J'ai donc pris ce parti, et je pense au sourire de pitié et de dédain dont mon pauvre petit écrit serait l'objet, s'il allait tomber sous la main de quelque gros bonnet du palais, accoutumé à la compagnie d'énormes bouquins poudreux. Laissez-le rire, mon cher compatriote, et peut-être, si vous m'en croyez, riez-vous le dernier. Je ne vais vous citer ni grec, ni latin ; mais s'il faut beaucoup de science pour parler de la justice et pour la rendre, il n'en faut pas tant pour la pratiquer et pour lui obéir : or, c'est là toute notre affaire, à nous. Laissons donc faire aux gens de loi leur métier, et tâchons de leur donner le moins de besogne possible ; mais pourtant ne poussons pas la chose trop loin, et sachons aussi recourir à eux quand la nécessité ou la prudence le commande.

J'ai connu un médecin habile qui disait : Il est plus aisé de prévenir une maladie que de la guérir. Je crois de même, mes chers amis, qu'il est beaucoup plus facile d'éviter une fâcheuse affaire que de s'en tirer quand une fois on y est engagé. Quand l'eau est basse, on peut faire une digue ; mais si l'on attend que le torrent soit grossi, il entraînera le terrain et les travaux : voilà ce qu'il faut prévoir ; car si vous voulez que je vous le dise, le bon sens est une lunette d'approche qui fait apercevoir de loin le mal et le bien. A défaut de ce précieux instrument, on ne marche qu'à l'aveuglette vers l'un ou vers l'autre. Ce sont de pauvres excuses que ces mots : *je ne savais pas... qui aurait dit?... pouvait-on croire?...etc.* Les fous ont souvent à faire de semblables exclamations, mais les gens sensés ne s'y exposent pas, parce que leur lunette les avertisse à l'avance.

Voulez-vous, mes amis, vivre en paix, conserver votre repos, votre sommeil et votre bien ? Il y a pour cela deux choses à faire : premièrement, éviter les différends avec les individus ; secondement, éviter les querelles avec la société. Ce sont là les deux points principaux de ma jurisprudence. Voyons quels simples principes nous pouvons établir sur cette double base.

Le premier besoin de l'homme est de ne pas souffrir de mal ; le premier devoir, par conséquent, est de n'en pas faire aux autres, et le premier article de notre jurisprudence sera celui-ci : *Ne fait pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait.*

Désirons-nous jouir sans trouble de notre honneur, de notre bien, et des droits de notre personne ? respectons autrui dans sa personne, dans son bien et dans son honneur. Car le chien qui mord sera mordu ; le chat qui dérobe sera battu ; et à tout méchant animal à quatre ou à deux pieds, châtement sera dû.

Rappelez-vous que les mauvais traitements et les injures ne donnent droit qu'à celui qui les reçoit. La raison du plus fort n'est la meilleure que pour un moment, car il existe une main encore plus forte que celle du plus fort, c'est la main de la justice. Le loup peut emporter le mouton, mais bientôt le chasseur tue le loup. Si les droits de votre voisin vous gênent ou vous offusquent, les outrages et la violence ne vous mettront pas plus à l'aise, et une querelle ne changera pas les choses à votre profit. Tout ce que vous y gagnerez sera de donner des armes de plus contre vous. Une explication peut prévenir une division ; mais les mauvaises paroles ne sont jamais bonnes, et les coups ne font pas plus de bien aux affaires qu'aux gens. Ce n'est pas avec un bâton qu'on raccommode la vaisselle, ni avec des cris qu'on accorde un violon ; il faut rajuster doucement les morceaux de l'une, et écouter les sons de l'autre. Que chacun mette un peu du sien dans les choses de la vie, et elles en iront mieux. Cédons ceci pour obtenir cela, c'est le moyen de s'entendre et de vivre en bonne harmonie. Les fruits qui se pressent l'un contre l'autre, qui s'enlèvent mutuellement l'air et le soleil, ne mûrissent pas bien ; mais ceux qui ne se gênent pas entre eux se développent et deviennent superbes. Entendons-nous ainsi pour que chacun jouisse de ses droits, et ne troublons personne dans l'exercice des siens ; car encore un coup, la colère et la violence sont des preuves d'égoïsme, d'envie, et non point de justice.

La seule force qui ait toujours raison, mes amis, c'est celle de la vérité. Celui qui est sincère est puissant ; celui qui veut tromper est faible ; car la bonne foi marche en compagnie avec le bon droit, et la fausseté a partout une position fautive. Il n'y a que l'homme honnête et vertueux qui puisse être franc, parce qu'il n'a rien à cacher ; mais celui qui a conçu un mauvais dessein ou commis une méchante action ne saurait se passer du mensonge. Le premier est dans une redoute imprenable ; tâchons de nous y placer comme lui. Mais que notre loyauté ne nous empêche pas d'être en garde contre les manœuvres de l'autre. Je puis me fier au chien qui me caresse, mais je dois avoir l'œil sur la patte de velours du chat. Beaucoup de bonne foi, et une défiance raisonnable : voilà, mes amis, le double secret d'avoir toujours raison et de n'être jamais

pris pour dupe,

Vous allez me demander pourquoi je vous parle de sincérité à propos du respect pour la personne d'autrui ; c'est qu'à mon avis le mensonge et la tromperie, qui sont les vices les plus lâches et les plus bas, sont en même temps l'un des plus grands outrages dont on puisse se rendre coupable envers les autres hommes. Je pardonne plus volontiers à l'aigle qui est venu m'enlever mes lapins en plein jour et à ma barbe, qu'à la traîtresse de fouine qui s'est glissée en sournoise pour les saigner pendant la nuit.

Au reste, comme tout s'enchaîne dans nos devoirs et dans nos intérêts, ceci nous amène au respect pour la propriété.

Je sais bien qu'il peut quelquefois paraître dur de voir que certaines gens possèdent beaucoup de biens sans se donner la peine de travailler, tandis qu'on en possède de soi-même très-peu, tout en travaillant beaucoup. Mais, si l'on y réfléchit, on sentira qu'après tout, chacun, avec son travail, peut être au moins possesseur de quelque petite chose, ne fût-ce que de son lit et de ses vêtements, et qu'il ne serait pas bien aise d'être inquisiteur dans cette possession. La petite fauvette se révolte tout comme le ramier, quand le coucou veut s'emparer de son nid. Le petit roquet ose montrer les dents au matin qui vient flaire sa pâtée. C'est qu'il y a dans l'esprit de tous les êtres vivants un instinct qui leur inspire l'amour de la propriété. Chez les brutes, cet instinct va jusqu'au besoin de s'emparer de celle des autres ; chez l'homme doué de raison et qui a le sentiment du juste et de l'injuste, il est accompagné du respect pour le bien d'autrui. Celui qui manque à ce respect s'expose aux châtements, à la vengeance et à l'infamie. N'est-il pas vrai que vous ne voulez point que l'on convoite votre chaumière, votre table, votre petit champ ou votre boutique ? Respectez donc vous-même le château, la terre ou les grands ateliers des riches ; car si vous n'avez ni hôtel, ni ateliers, ni château, il y a aussi des gens qui n'ont ni boutique, ni petit champ, ni chaumière. Ceux-ci pourtant ont encore quelque chose ; ils ont le salaire qu'ils gagnent en travaillant ; ce salaire est leur propriété, quand ils l'ont gagné, et il faut le leur payer exactement : car le cheval qui revient de corvée a droit à son avoine ; et si on ne lui en donne pas, il sera tenté de celle du voisin.

Ce qu'un homme a acquis appartient, après lui, à ses enfants ou aux autres héritiers qu'il laisse : cela est juste, car le rejeton vit sur les racines que l'arbre a poussées. Ne demandez donc pas pourquoi celui-ci possède des biens sans avoir rien fait pour les obtenir : son père ou son aïeul les avait gagnés par ses travaux ou par ses services, et ils sont à lui bien légitimement. Au lieu de les lui contester, travaillez vous-même pour assurer le sort de vos enfants. C'est cette perspective qui doit donner le plus de courage, le plus d'ardeur, qui peut le mieux exciter le génie et l'industrie ; sans elle, la moitié des œuvres des hommes n'auraient pas été faites ; sans elle, à quoi bon dépenser beaucoup pour construire une maison solide, quand on n'a que quelques années à vivre ? à quoi bon planter des arbres dont on ne verra pas l'ombrage, et dont on ne pourra pas vendre le fruit ? Mais on fait tout cela parce qu'on doit laisser à ses enfants ou à ceux qu'on aime le fruit de ses sueurs et de ses épargnes.

Savez-vous une des choses qui distinguent l'homme des animaux ? C'est que les animaux ne font que se reproduire, au lieu que l'homme se continue. Le veau, le poulain et l'ânon sont des individus nouveaux étrangers à ceux qui les ont fait naître aussitôt qu'ils peuvent se passer de leurs soins. Mon fils est un autre moi-même, une suite de moi, à qui je transmets mon nom, mon bien, ma réputation, mon honneur, mes titres et ma gloire, si j'ai eu le génie d'en acquérir. Ce que je lui laisse est aussi sacré entre ses mains que cela l'a été entre les miennes. Aussi la loi a pris soin de le protéger dans sa jouissance, au cas, où il serait encore trop faible pour le défendre lui-même : elle lui donne, jusqu'à sa majorité, un tuteur qu'elle rend responsable de tout.

Les fonctions de ce tuteur sont délicates et difficiles, et je vous engage, mon cher lecteur, à ne jamais les accepter légèrement. Mais si vous y êtes forcé, soit par votre position, soit par honneur, soit par quelque sentiment de reconnaissance ou d'affection, vous ferez bien de ne conclure, en cette qualité, aucun acte, de ne disposer d'aucun fonds, soit à votre pupille, soit à vous, de ne donner enfin aucune signature sans avoir préalablement consulté une personne éclairée sur ces matières. Il y va de votre propre bien, et du sort de vos propres enfants. J'ajouterais en passant, que la qualité de tuteur n'impose pas seulement le devoir de veiller sur les intérêts matériels de son pupille, mais encore celui de veiller sur son éducation, sur ses mœurs et sur sa conduite. Vous répondez du premier de ces devoirs devant la loi, vous répondez de l'autre devant Dieu et devant la société. Tout cela est une grande charge, et l'une de celles que j'ai toujours le plus redouté de voir peser sur moi ; car il est moins incommode de sentir sur son dos un liégeois de fer pesant et solide qui vous appartient, que de tenir dans ses mains un cristal léger et fragile dont on répond à autrui.

(A Continuer.)

ETUDES HISTORIQUES.

SOUVENIRS

et

IMPRESSIONS DE VOYAGE,

par

le Vicomte Walsh.

(Suite.)

LA TOUR DE LA REINE-BLANCHE ET LE SOUTERRAIN.

Entre Saint-Paër et Nauffle, il y a, de l'autre côté de la grande route de Paris à Rouen, une riche et belle vallée. On dit que Nauffle, en 855, était une ville considérable ; aujourd'hui, il n'en reste plus que la moitié d'une tour, mais cette moitié est encore de toute son ancienne hauteur ; on dirait que, depuis sa plate forme jusqu'au sol, elle a été fendue en deux ; j'ai vu peu de ruine de cet effet.

Cette tour passe dans le pays pour avoir été habitée par la Reine BLANCHE, non la mère de Louis IX, mais Blanche d'Évreux, la princesse la plus accomplie de son temps, que Philippe de Valois, âgé de cinquante six ans, épousa, alors qu'elle n'en avait que dix-sept ; cette union ne dura pas deux années.

BLANCHE demeura veuve cinquante ans, et vécut loin des intrigues de la cour dans le château de Nauffle, dont il ne reste que le débris dont je vous ai parlé, et qui s'élevait de bien loin au-dessus des bois qui recouvrent le cotéau.

On prétend qu'entre la tour de Nauffle et le château de Gisors, il existait une communication souterraine. Pendant mon séjour chez mon ami Théodore de Rouald, voici ce que j'ai lu dans le *Mémorial des sciences et des arts*. « La reine Blanche, assiégée dans Gisors par une armée formidable, fit une vigoureuse sortie contre les assaillants ; mais cernée par eux, et ne pouvant rentrer dans la ville, elle se réfugia au coucher du soleil, avec les chevaliers qui la suivaient, sur la montagne et dans le fort et mantelé de Nauffle, à une lieue de la place. Les ennemis, campés dans la plaine, environnaient de toutes parts la tour, où ils étaient certains, au point du jour, de faire la reine prisonnière.

L'aurore parait, ils s'élancent impatients vers la citadelle ruinée, d'où Blanche ne peut s'échapper. O surprise ! ils montent sans obstacle ; ... les murs sont déserts ! ... L'écho répond seul à leurs cris de guerre ; pas un soldat, pas une arme, pas un drapeau : les guerriers de Blanche et Blanche elle-même se sont évaporés avec l'aurore, comme les vapeurs de la vallée.

Qui peindrait l'étonnement des soldats désespérés ? les uns se persuadent que Blanche, protégée par les entés, a été invi-blement enlevée avec ses troupes par les esprits du noir abîme ; les autres s'imaginent que la veille, à la chute du jour, en la poursuivant dans la vallée, ils ont été abusés par les brouillards de la rivière, qui, sans doute, à leurs yeux avaient pris la forme fantastique d'un bataillon fuyant.

Tandis que sous les remparts solitaires de Nauffle, leur imagination se nourrit de fantômes et se perd en conjectures, Blanche soudain s'élance hors des murs de Gisors, fond comme la foudre sur l'ennemi épouvanté de ces sortilèges, et remporte une victoire complète.

Comment expliquer le miracle ?

Rien de plus facile ; la tour de Nauffle et la citadelle de Gisors, quoiqu'à plus d'une lieue l'un de l'autre, se communiquaient sous la vallée et la rivière qui les sépare, au moyen d'un long souterrain inconnu à l'ennemi."

Le long souterrain de Nauffle existe encore, on y entrerait il y a peu d'années. Dans une note d'un de ses ouvrages, le vicomte d'Arincourt a écrit qu'un ouvrier qui a travaillé dans ces souterrains l'a assuré avoir vu et touché de belles grilles de fer ; dans le pays, parmi les gens de la campagne et parmi bien des habitants des petites villes, on prétend que d'immenses trésors sont cachés derrière ces portes de fer.

Marchangy en avait entendu parler, et dans son *Tristan le Voyageur*, on lit :

« Il est à savoir, mes beaux seigneurs, que de la citadelle de Gisors au château de Nauffle est un souterrain immense. On voit de loin la belle tour de la Reine-Blanche, au-dessus des bois de *Saint-Eloi et du Bèzu-le-Long*. Aujourd'hui, ces lieux dévastés par les guerres que se firent sans cesse les rois de France et d'Angleterre sur ces frontières de leurs États, sont rendus à une nature sauvage, qui de toutes parts revient sur les plateaux ingratés, dont elle était expulsée. Les créneaux s'élevaient dans les fossés et se cachent sous la mousse et les

fleurs ; l'étable perce les fortes murailles que n'avaient pu renverser les béliers ennemis ; le sonnerain, fermé de vingt portes à barreaux de fer, recèle des trésors qui feraient la fortune de bien des rois. Il est un jour, une heure, un moment dans l'année où il est possible de pénétrer dans cette caverne profonde ; c'est tandis que le prêtre lit la généalogie de Jésus-Christ à la messe de minuit... J'entendis des femmes, qui, ne sachant ce qu'étaient devenus leurs maris, pensaient qu'ils étaient engouffrés dans cet abîme, et les appelaient à l'entrée avec des cris épouvantables. On nous raconta des aventures sinistres, qui nous firent perdre l'envie de descendre dans ce souterrain."

LA NUIT DE NOËL ; LA PIERRE QUI TOURNE.

La nuit de Noël est si grande et si sainte, que dans tous les pays, le peuple veut qu'elle soit encore une nuit de prodiges... Ainsi vous voyez dans les environs de Gisors, que l'on a cru longtemps que les portes du trésor caché dans le souterrain s'ouvraient d'elles-mêmes, au moment de l'épître de la messe de minuit, et qu'elles se refermaient avec la dernière parole de la généalogie du divin Sauveur.

Eh bien ! en Vendée, à Clisson, il y a une tradition populaire qui fait croire aux paysans du bocage qu'un énorme rocher, qui s'élève sur les bords de la Sèvre, dans le parc de la garene, en face du château d'Olivier, tourne sur lui-même, au moment où sonne l'heure de la naissance de l'enfant Dieu !

Un de mes amis, voyant que ses fils, élevés dans les environs de Clisson, croyaient au rocher tournant, voulut leur montrer ce qu'il y a d'absurde dans beaucoup de ces traditions populaires. "Croyez au miracles, leur disait-il, mais ne croyez pas aux contes ; ne pas courber votre raison devant le mystère de la nuit de Noël serait aussi stupide qu'orgueilleux ; ajouter foi à des récits de nourrices serait niis..." Et parlant ainsi, ils cheminaient tous les trois ensemble de l'auberge de la Providence au parc de la garene. La nuit était calme et serrene ; l'azur du firmament était tout illuminé d'étoiles pour la grande solennité... et la lune brillait au ciel, comme une reine au milieu de sa cour ; sa lumière gris-perle tombait sur le vieux château du comtable, et entre sa lueur mélancolique et la tristesse de ces grandes ruines, il y avait une saisissante harmonie. "À défaut de messe de minuit, dit mon ami à ses enfants, on peut, au milieu du spectacle que nous avons sous les yeux, élever son âme à Dieu !

—Oui, répondit l'un des jeunes garçons, il y a dans ce solennel silence qui nous entoure, quelque chose d'aussi suave que la plus douce musique ; et quand on prête l'oreille, on croirait vraiment entendre la nature respirer."

Et tous les trois se turent et s'écoutèrent. Ils étaient arrivés à côté de la pierre qui tourne.

À cause de la nuit de Noël, les pilons des moulins à papier ne battaient plus, les machines à moulin à blé étaient également arrêtées, et leurs grandes roues se reposaient.

Dans ce calme universel, ce qui sortait un peu du silence, c'était le bruissement du vent dans les arbres verts et le cours de la Sèvre que toutes les écluses fermées rendaient presque imperceptible ; ce vague murmure n'était pas assez pour rompre le silence, il ne faisait que l'animer, il y avait grand

charme à l'écouter.

"Regardez-bien, dit mon ami, minuit va sonner toute à l'heure, et vous verrez que la pierre ne tourne pas."

À peine avait-il dit ces mots que l'horloge de l'église sonna minuit. Les deux jeunes gens, le cœur serré, comme on l'a toujours quand on attend quelque chose de surnaturel, respirant à peine, avaient les yeux fixés sur le rocher, que la tradition fait mouvoir... mais qui resta devant eux complètement immobile... Ils regardaient encore, quand un bruit parti tout à coup de sa large base... sur laquelle M. le baron Lenot a fait graver ce vers, que l'abbé Delille avait dédié à la grande pyramide :

Sa masse indestructible a fatigué le temps.

Ce bruit, ce n'était pas celui de deux pierres qui oient en se frottant l'une contre l'autre ; ce bruit n'avait rien d'effrayant, rien de terrible ; ce bruit, c'était la faible et tremblotante voix d'un enfant nouveau-né, dont la petite barcelonnette était cachée par les broussailles qui croissent au pied de la pierre qui tourne. (Je lui laisse son vieux nom.)

Vous pouvez juger de la surprise des deux jeunes gens et de leur père. Bien vite ils avaient cherché desri re les hautes herbes, les fougères et les pervenches qui poussaient à l'abri de la roche, et avaient vu le berceau placé dans une sorte de niche que lui faisait une anfractuosité dans la pierre.

Malgré tous les soins, malgré la double couverture de laine et le rideau de serge qui recouvraient l'enfant, le froid avait gagné la pauvre petite créature... Et bien vite, M. de Montmaur et ses fils enlevèrent le berceau du milieu des broussailles et se hâtèrent de le porter à leur auberge de la Providence... Leur première pensée fut de faire faire un bon feu et de réveiller la maîtresse de l'hôtel, pour lui recommander l'enfant trouvé de la garene.

LA MÉDAILLE CONSOLATRIX AFFLICTORUM.

En la tirant de son berceau, la bonne aubergiste vit au cou de la petite fille, qui pouvait avoir trois semaines ou un mois, une médaille d'argent attachée à un ruban bleu ; sur un côté de la médaille une figure de la Sainte Vierge, de l'autre, cette devise : *Consolatrix afflictorum*, puis, attachée à l'osier de la barcelonnette une lettre cachetée ;... sur le cachet une nef battue des flots, avec ces mots : *A la garde de Dieu !* sur l'adresse : *A qui trouvera mon enfant.*

Je puis raturer ce cachet, dit M. de Montmaur ; c'est moi qui le premier m'aperçu le berceau. La lettre ouverte, voici ce qu'il lut, d'abord tout bas et ensuite à haute voix :

"Ma fille a été baptisée... Si je l'ai abandonnée pour quelque temps, c'est qu'il fallait que je courusse auprès de son père, qui vient d'être condamné à mort... J'arriverai peut-être trop tard !... Chrétiens, ayez soin de la pauvre petite créature que je lègue à Dieu, à la sainte Vierge et à vous. Pendant trois semaines, j'ai caché son existence ; mais la nouvelle de l'emprisonnement de mon mari, celle de sa condamnation me forcent à partir... Vous qui êtes compatissants et charitables, ne me condamnez pas et prenez soin de ma petite Marie.

"Habitante de ce pays, je savais que la nuit de

Noël amènerait des curieux et des gens crédules au rocher qui tourne. Je n'aurais jamais osé entrer dans la ville, je me suis arrêtée là... Mon Dieu ! sainte Vierge et vous, saintes anges, veillez sur le berceau !"

Après la lecture de cette lettre, qui émut vivement et celui qui l'avait faite et ceux qui l'avaient écoutée, M. de Montmaur dit : " Ce n'est pas dans une nuit aussi sainte que celle-ci que l'on peut repousser un enfant. Je prends donc l'engagement d'élever cette petite fille et de la garder jusqu'au moment où sa mère la réclamera."

M. de Montmaur a religieusement tenu sa promesse ; Marie de la Garenne (c'est ainsi qu'on l'avait nommée dans la famille qui l'avait adoptée), grandit en grâce, en sagesse et en piété, et devint une jeune personne accomplie... Mme de Montmaur lui avait donné tous les enseignements religieux qu'elle aurait donnés à sa propre fille, si Dieu lui en eût accordé une.

La famille de Montmaur n'apprit rien de la mère de Marie ; elle fit faire des recherches ; elle sut seulement que plusieurs royalistes, compromis dans les affaires de Bretagne, avaient été fusillés aux environs de Saint-Bricuc. La mère de Marie était-elle morte quelque temps après l'exécution de son mari ? existait-elle encore ? personne ne le savait.

Il est rare que l'on ait à se repentir d'avoir fait une bonne action ; en général la charité inspire bien ; et quelquefois M. et Mme de Montmaur se disaient : " Si Marie allait retrouver sa mère, quel vide son départ ferait sous notre toit ! nous nous sommes si bien accoutumés à la regarder comme notre fille, et nos enfants à l'aimer comme une sœur ! Comme leur union est touchante et sans nuages ! Georges et Amélie avaient quelques choses de grave dans le caractère, qui ne répandaient pas de gaieté sous notre toit ; Marie est venue comme un joie parmi nous, elle nous a donné ce qui nous manquait."

Cependant le moment d'une séparation approchait ; il était toujours entré dans les plans d'éducation de M. de Montmaur de faire voyager ses fils ; il venait de choisir pour les accompagner un homme aussi recommandable par son savoir et sa connaissance du monde que par sa piété éclairée.

LE VOYAGE.

Je ne vous raconterai point aujourd'hui ce que Georges et Amélie virent dans leurs explorations à travers l'Italie.

GENÈS, avec ses palais de marbre, si habités autrefois ! si déserts aujourd'hui !

PISSÉ, avec sa tour penchée, son baptistère et son église des morts.

FLORENCE, la perle de l'Italie, la ville des arts, avec toutes ses merveilles de statues et de tableaux, avec ses églises, ses bibliothèques, ses souvenirs et son beau ciel !

VENISE, veuve de son ancienne gloire ; avec ses canaux et ses gondoles.

ROME, la reine des cités, la ville aux sept collines, où la religion chrétienne est venue s'asseoir pour que la patrie de Scipion, de Paul Emile, de Marc-Aurèle et de Titus pût être appelée la ville éternelle.

NAPLES, la sirène des villes, avec les délices de son climat, les vagues bleues de son beau golfe, son église de Saint-Janvier, ses lazzaroni et sa haute et

terrible sentinelle avancée : le Vésuve, Herculanum et Pompeïa, grands échantillons de la vie romaine gardés depuis des siècles sous la cendre ; villes où les populations ont été saisies toutes vivantes par une même mort ! saisies au milieu de leurs affaires, de leurs plaisirs et peut-être de leurs vices !... Oh ! pareille fin doit être horrible !

Figurez-vous donc Paris finissant ainsi, finissant quand les salles de la Bourse sont remplies d'agiotteurs ; quand les garçons des cafés ne savent à qui entendre ; quand les estaminets regorgent de buveurs ; quand les bals masqués sont dans le délire de leurs galeps sataniques ; quand les plus grands théâtres sont trop petits pour la foule, quand les rues sont presque désertes !... Figurez-vous donc une fin pareille à celle de Pompeïa et d'Herculanum, tombant des mains de Dieu sur Paris ! oh ! quand on y songe, le frisson vous saisit et la terreur vous prend.

Amédée et Georges visitèrent les villes endormies, dans tous leurs curieux détails, et en sortirent graves et sérieux. Les réflexions que nous venons de faire, ils les avaient faites dans les rues sans bruit, dans les maisons sans habitants et au cirque sans spectateurs.

Leur voyage avait duré plus d'un an ; car leur guide expérimenté pensait qu'une course à travers un pays ne suffit pas pour le connaître. Qu'un voyageur futile, qu'un touriste comme on en voit beaucoup de nos jours, croie qu'une contrée est bien explorée, parce qu'on l'a regardée par la portière d'une voiture courant la poste, cela peut être ; mais pour l'homme qui veut observer, apprendre et se souvenir ; pour celui qui veut écouter ce que lui dira son âme dans les divers lieux qu'il va visiter, il ne faut pas d'avance fixer les heures que l'on passera dans tel ou tel endroit, ni se faire esclave de sa montre et de l'itinéraire que l'on s'est tracé au coin de son feu, avant de partir de chez soi.

Pour nos jeunes voyageurs, ce n'avait pas été assez que de voir les villes, leurs édifices et leurs merveilles ; certes ces ouvrages des hommes, ces prodiges du génie, agrandissent et élèvent l'âme ; mais ce que j'appellerai les monuments, les pyramides de Dieu, les montagnes saisissent bien autrement le cœur. Saint-Pierre de Rome impose par sa majesté, et vous demeurez frappés d'admiration devant son dôme qui va porter la croix jusqu'au séjour des anges. Mais les Alpes neigeuses qui touchent les nuées, avec les flots immobiles de leurs glaciers sans fond ; les Alpes avec leur beauté âpre, avec leurs solitudes, leurs dangers et leurs silences, vous écrient que c'est là l'œuvre du Créateur ! Là, l'homme n'est pour rien, sa main n'a point aidé à ces grands ouvrages ; ce n'est qu'un grain de poussière de plus sur la hauteur des monts !...

Mais à ce grain de poussière Dieu a donné une âme, et cette âme au milieu de cette nature vierge et primitive est toute saisie de respect, tout en adoration, comme Moïse sur le Sinaï ; elle voit presque face à face l'immortel Seigneur qui a créé le monde.

L'HOSPICE DU MONT SAINT-BERNARD.

Entre les trois voyageurs, il avait été arrêté que l'on reviendrait en France en passant les Alpes, et que l'on y chercherait les traces de César et de Napoléon. Une autre résolution avait été prise, c'était d'aller se reposer deux jours chez les religieux du mont-Bernard, et de voir de près ces héros de la

charité chrétienne, dont les noms restent à jamais ignorés, mais dont les dévouements sublimes étonnent le monde et forcent à l'admiration les hommes les plus ennemis des ordres religieux.

Oui, oui, s'écria George, allons visiter ce monastère assis au milieu des neiges et des précipices ; allons voir cette sainte maison que la charité habite, que les tempêtes ébranlent, et que les dangers entourent."

Tantôt à pied, tantôt à dos de mulet, nos trois voyageurs s'engageaient dans les chemins et les sentiers qui mènent aux hauteurs des Alpes. Ce n'était pas sans émotion qu'ils regardaient de temps en temps la plaine qu'ils laissaient au-dessous d'eux. Bientôt les clôtures des champs, les bouquets d'arbres, les cours d'eau, les hameaux, les villages et les villes des basses terres ne leur semblaient plus que des objets indiqués sur une grande carte. A mesure qu'ils s'élevaient, ce qu'ils avaient admiré dans la plaine diminuait et s'effaçait ; ainsi plus on se rapproche de Dieu, plus on s'isole des hommes, plus les différends politiques, plus les querelles des rois et des peuples s'amoindrissent et disparaissent.

Le chemin qu'ils suivaient, en s'enfonçant dans les plus sauvages solitudes, devenait souvent périlleux ; non-seulement les précipices et les gouffres béants étaient à redouter d'un côté du sentier, mais de l'autre, des rochers surmontés de montagnes de neige faisaient sans cesse redouter des avalanches. Et pour rendre plus terrible encore l'aspect de ces hautes et sauvages régions, des têtes de voleurs et de meurtriers, fichées sur des piques, attestaient que des assassinats avaient été commis dans ces parages.

Dans ces steppes de neiges, la végétation des grands arbres s'en va toujours décroissant ; plus on s'élève, plus elle dépérit. Elle cesse entièrement au village de Saint-Pierre, qui se trouve bâti à 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Non loin de ce village, dans une espèce de plaine formée par l'évasement des montagnes, une maison isolée se mentre au voyageur. Elle porte le nom de *Cantine*, et rappelle le souvenir du passage de l'armée française. La famille qui l'habite n'a pour aspects que des rochers chargés de neiges pendant neuf mois et entièrement dépourvus de verdure le reste de l'année ; un torrent gronde à quelque distance ; c'est là tout le paysage.

Quand les deux jeunes gens et leur gouverneur arrivèrent dans ce lieu remarquable par sa profonde tristesse, le soir approchait, et le soleil baissant allongait sur la blancheur des neiges les ombres noires des rochers ; il fallait hâter la marche pour se sauver des embûches et des dangers de la nuit. Malgré leur grand désir d'arriver à l'hospice avant la chute complète du jour, ils n'avançaient que lentement ; à chaque instant ils respiraient avec peine et commençaient à éprouver des spasmes. Cependant l'ascension devenait plus rude ; Amédée, le moins fort des trois, eut un spasme si violent qu'il tomba presque sans connaissance ; alors le guide proposa d'entrer dans une cabane d'abri aux voyageurs, et qui se trouvait à côté. Ils y entrèrent ; Amédée fut placé sur un banc ; quelqu'un était aussi allongé sur cette espèce de lit de camp, c'était un voyageur ; mais celui-là ne devait pas aller plus loin ; depuis trois ans il était à la même place. Là, les morts changent peu, la pureté de l'air les conserve. Le pauvre malheureux, loin de tous les siens, de sa femme, de ses enfants qui espéraient son re-

tour, avaient été surpris là par le froid, et s'y était endormi du grand sommeil.

Amédée étant revenu à lui et ayant repris un peu de force, la petite cravane se remit en route et franchit en moins d'une heure l'espace qui la séparait de l'hospice... Oh ! pour se faire une juste idée de l'hospitalité des religieux de Saint-Bernard, il faut avoir été reçu par eux. Les belles manières et la politesse du monde font bien accueillir ceux qui viennent frapper à la porte des châteaux ;... mais, mon Dieu ! qu'il y a loin entre ces réceptions et celle des bons pères ! Il y a toute la distance qui existe entre la charité et la politesse !

HOSPITALITÉ CHRÉTIENNE.

A peine nos voyageurs avaient-ils franchi le seuil de la maison de Dieu, que les soins les plus empressés, les mieux entendus les entourèrent ; quelques coups de la cloche avaient appelé les religieux. L'un d'eux apportait aux arrivants du bouillon mêlé de vin, un autre, du linge bien blanc et bien chaud, puis un troisième ranimait le feu du poêle, pendant que quatre de leurs confrères à genoux tiraient les bottes et les bas des hôtes qui leur arrivaient, et leur frictionnaient avec des serviettes chaudes les jambes et les pieds, qu'ils enveloppaient ensuite de bandes de flanelle.

Une mère qui voit arriver son enfant n'a pas de soins plus tendres et plus recherchés : un souper proprement servi, des chambres bien chauffées et des lits bassinés complètent cet accueil, digne des plus beaux temps de l'hospitalité antique.

Et ce n'est ni au sein de Paris, ni au sein de Londres, à Madrid, ni à Saint-Petersbourg, ni à Vienne, ni à Rome, ni à Berlin, ni à Naples ; ce n'est point au milieu du monde, ni dans les délices de ces grandes capitales que se trouve cet hospice modèle ; c'est là où les arbres ne viennent plus ; là où la vie s'use en peu d'années, que la charité chrétienne est montée planter ses tentes, tout à côté de l'aire des aigles et du contact des nuages.

Vous devinez combien, après tant de fatigues et d'émotions diverses, le sommeil fut doux et bon aux voyageurs !... Ce ne fut point au bruit de la tourmente, si redoutable sur ces hauteurs, qu'ils s'éveillèrent, mais aux majestueux sons de l'orgue de la chapelle. On eût dit la voix du Seigneur sur les hauts lieux. Les hôtes des religieux descendirent à la chapelle, assez vaste pour mériter le nom d'église ; on y célébra la messe dans un recueillement que l'on chercherait vainement ailleurs. Là les rumeurs du monde ne pouvaient parvenir ; là des hommes qui se sont voués à la solitude et à la charité priaient prosternés comme des saints, et pendant qu'ils adoraient Celui qui a creusé les mers et élevé les montagnes, l'orgue versait, du haut de la tribune, de majestueux accords. Le religieux qui touchait l'orgue n'avait que vingt-deux ans : après Dieu, ce qu'il aime le plus c'est la musique ; il est poète aussi, et, au milieu de la nature sombre et sauvage qu'il a sans cesse sous les yeux, il sait allier de la grâce à ses chants. On voit que, dans ses premières années, il a vécu dans les contrées riantes et fertiles. Sur les hauteurs arides où il passe ses jours, il n'a apporté aucun regret du monde, mais il a gardé les souvenirs des fleurs qu'il a cultivées sous de plus doux climats. Dans ses poésies religieuses, il nomme souvent le lis de la vallée, l'églantine des haies, la rose des jardins et la blanche marguerite des prairies.

Dans la chapelle, où réside vraiment la majesté du Dieu qu'on y adore, Napoléon a consacré un monument à la mémoire du général Desaix; c'est là un beau lieu de sépulture, la dissipation n'y bruit pas autour du tombeau.

Les solitaires du mont Saint-Bernard ont une bonne bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle, où à côté d'une collection de minéralogie, exclusivement composée d'objets recueillis dans cette partie des Alpes, on a placé plusieurs centaines de médailles et quelques figures d'un très-beau travail, ramassées dans les ruines et autour d'un temple de Jupiter.

Ainsi sur ces majestueux sommets, il y a tant de grandeur pour saisir l'âme et faire penser au Créateur, que les hommes qui ne connaissent pas notre Dieu, avaient senti le besoin d'élever sur ces lieux un autel à celui qui a fait toutes choses.

(A Continuer.)

LA

PEAU D'OURS,

SOUVENIRS DES BORDS DE LA SABINE.

I.

Les Canadiens sont d'infatigables rameurs; ils ont pénétré dans les parties les plus reculées de l'Amérique, partout où il y a des rivières ou des ruisseaux capables de porter une pirogue. Leur constitution robuste les rendait propres à braver les climats les plus extrêmes; ils supportaient avec le même courage ou plutôt avec la même indifférence les rigueurs d'un hiver passé aux bords du lac Huron et les chaleurs écumantes de la Basse-Louisiane. Les quatre fleuves qu'ils fréquentaient le plus volontiers étaient le Saint-Laurent, l'Ohio, le Missouri et le Mississipi. La Nouvelle-Orléans attirait un grand nombre de ces rameurs nomades; ils venaient s'y engager comme matelots au service des caboteurs: on appelait ainsi les marchands qui remontaient sur de grandes barques les rivières de la Louisiane pour aller vendre de tous côtés, et souvent fort loin dans l'intérieur, les pacotilles importées de France et d'Angleterre. Ces colporteurs en grand étaient des Européens, surtout des Français venus en Amérique pour faire fortune; le cabotage leur offrait un moyen assuré d'arriver à leurs fins. Le métier cependant avait ses fatigues, ses périls, ses ennuis. Il fallait lutter contre un climat dévorant et affronter la fièvre jaune; parfois aussi des épidémies, — la petite vérole par exemple, qui autrefois décima les populations indigènes, — se déclaraient parmi les équipages et forçaient la barque à s'arrêter en route. Les Canadiens, fantasques et indépendans, ne se montraient pas toujours fort dociles; il suffisait d'une rprimande importune, d'un repas précipité, pour exaspérer tout à coup ces rameurs, d'ordinaire si calmes et si résignés. Malgré ces obstacles, le caboteur prenait patience; il y avait d'ailleurs des compensations. Dans les habitations où il abordait pour vendre ses marchandises, sa présence causait une joie générale. Il était le bienvenu, on le recevait avec égards, car la plupart des riches planteurs avaient commencé comme lui, ce qui ne les empêchait pas de se laisser prendre, eux et leurs fa-

milles, au habil et aux offres pressantes du marchand ambulante. Celui-ci s'asseyait de droit à la table hospitalière du planteur. Après le dîner, quand il avait amusé par ses récits les dames et les enfans, le caboteur ouvrait ses ballots, réservant toujours ses plus belles marchandises pour la fin, si bien que, quand la famille du planteur avait acheté les articles les plus essentiels du ménage, elle ne résistait point au désir d'acquiescer des superfluités. Ce premier marché conclu, le caboteur plait bagage le plus lentement possible, et débitait des nouvelles; il en savait tant! Puis, le lendemain, au moment de partir, il se souvenait, comme par hasard, de certaines parures riches et de bon goût qu'il tenait soigneusement cachées en un coin de sa cabine. Nouvelle tentation pour les jeunes filles!... Par complaisance, le marchand arrêtait ses rameurs prêts à prendre le large, on discutait à la hâte le prix de ces objets ardemment désirés; bref, le caboteur, qui avait un pied sur le rivage et l'autre sur le bord de la barque, donnait habilement son dernier coup de filet. Quant au paiement, chacun se conformait à l'usage de ces temps-là: comptant et en argent, ou double et en nature à la prochaine récolte. Le marchand plaçait ainsi, avec de gros bénéfices, le long des rivières de la Louisiane, une foule d'articles surannés dont on ne voulait plus en Europe à aucun prix. Quand il avait épuisé sa pacotille, il commençait à redescendre à vide, prenant sur sa route les balles de coton et les barriques de sucre qui formaient sa cargaison de retour. Peu à peu, la barque se remplissait, et le courant du Mississipi conduisait doucement aux quais de la Nouvelle-Orléans l'équipage reposé et le patron enrichi. Les steamers ont tué peu à peu ce petit commerce; les maîtres de barque se sont faits planteurs et négocians. J'ai vu, — il y a bien des années déjà, — les derniers bateaux des caboteurs échoués sur les grèves et abandonnés!

Parmi les rameurs, ceux qui avaient eu la prévoyance d'amasser quelques épargnes sont allés acheter des terres dans les états du sud et de l'ouest. Ceux qui ne possédaient rien se sont avancés à la découverte à travers les forêts, vivant de gibier, cultivant çà et là quelques pieds de maïs dans les clairières imparfaitement labourées, et puis marchant encore entre les Américains qui défrichaient en grand et les sauvages qui reculaient devant eux. Il y en eut qui vécurent au milieu des Indiens, comme il arrive aux pigeons de lui de se mêler aux ramiers qui passent. Quelque part qu'ils se trouvent, sur le territoire des Etats-Unis ou sur celui des possessions britanniques, dans les provinces du vieux ou du Nouveau-Mexique, ces gens-là et leurs descendans s'appellent obstinément Canadiens, ce qui, dans leur esprit, veut dire Français, et ils parlent encore pour la plupart la langue du pays qui les a si complètement oubliés. Ce qui distingue ces chevaliers errans du désert des pionniers américains, c'est qu'au lieu de marcher en masse et de front comme ceux-ci, ils s'avancent en éclaireurs et isolément.

A l'époque où les caboteurs abandonnaient la navigation des fleuves de la Louisiane, au commencement de l'année 1820, on vit arriver à N... dernier village que l'on rencontre sur la rivière Rouge en allant vers l'ouest, une grande pirogue montée par trois rameurs. Ils voguaient comme des gens habitués à voyager sur les fleuves, frappant l'eau en cadence avec leurs courtes pagaies; et étant

droit devant eux, d'une pointe à l'autre, sans suivre les contours capricieux du rivage. Le soleil venait de se lever ; on était au printemps, et les coteaux se couvraient de cette riante verdure que le soleil de l'été fane si vite. Ce matin-là, il y avait beaucoup de monde sur le quai. On distribuait les lettres et les journaux apportés la veille au soir par le courrier, et les planteurs du voisinage, assis sur des bancs de bois devant les magasins, à l'ombre des acacias en fleurs, causaient en fumant leurs cigares. Les nègres roulaient à grand bruit sur leport les marchandises que de lourds chariots attelés de trois à quatre paires de bœufs amenaient de l'intérieur du Mexique ; les gens de couleur, afin sans doute de faire comprendre à leurs maîtres qu'ils les chargent d'une trop lourde besogne, ne font pas un mouvement sans crier, hurler et se démener comme des âmes en peine. Ça et là on voyait aussi dans la foule quelques Indiens qui étaient venus à la ville apporter le produit de leur chasse. Ils n'avaient plus rien à faire, car l'heure du marché était passée, et ils avaient vendu leur gibier ; mais ils restaient là par désœuvrement, accroupis à l'ombre devant les maisons, silencieux, les yeux à demi fermés, comme des vautours qui ont pris leur repas et se reposent. Ils appartenaient aux tribus dispersées loin de là dans l'Arkansas, mais ne vivaient guère avec les familles de leur nation. Leur existence se passait à rôder autour des habitations, à poursuivre le gros et le menu gibier dans les forêts voisines, pareils à ces oiseaux de proie qui, habitués à percher sur un vieil arbre, ne s'en éloignent pas même quand les défrichements ont abattu tous les bois d'alentour. C'étaient comme les trainards de ces hordes sauvages que la civilisation poussait devant elle.

Il y avait donc, ce matin-là, sur le quai de N..., un bon nombre de blancs, de nègres et de peaux rouges, et comme malgré soi, quand on est au bord d'une rivière, on la regarde couler,—les rivières sont des chemins qui marchent, a dit Pascal,—les yeux de tout ce monde se tournèrent vers la pirogue qui approchait. Quand elle eut touché terre, ceux qui la montaient se dirigèrent vers une taverne pour y remplir leurs cruches. A leur haute stature, à leur teint pâle, à leurs cheveux noirs et longs, chacun les reconnut tout d'abord pour des Canadiens. On s'empressa autour d'eux avec un certain intérêt, car il y avait là plus d'un petit marchand, établi en Amérique depuis deux ou trois ans à peine, qui s'en prenait aux bateaux à vapeur de ce qu'il n'était pas encore millionnaire. Ceux-ci voyaient dans ces rameurs mis forcément à la retraite des victimes d'une innovation qui leur déplaisait à eux-mêmes ; ceux-là trouvaient d'anciens confrères qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir jamais vus, mais avec qui ils avaient dû se rencontrer cent fois. La taverne où les Canadiens s'arrêtèrent fut donc bientôt remplie de gens désœuvrés, avides d'entendre des nouvelles et d'en débiter. D'autres se tenaient à la porte, et bientôt on apprit officiellement sur le quai que ces trois voyageurs étaient un père et ses deux fils, autrefois matelots à bord des caboteurs du Mississipi, licenciés comme tant d'autres, et venus dans la contrée pour s'y fixer. Ils parlaient de s'établir à quinze ou vingt lieues de la petite ville, au-delà des habitations les plus reculées.

Pendant que ces nouvelles, fort importantes dans une localité où il n'en arrivait guère, circulaient

parmi la foule, les Canadiens trinquaient avec tous ceux qui leur versaient du rhum : aussi, quand ils sa décidèrent à se remettre en route, leurs visages étaient-ils fort animés.

—Père, dit l'aîné en tirant ses bras longs et robustes comme un athlète qui a besoin de s'exercer, partons ! L'air de la rivière vaudra mieux pour nous que celui de cette taverne, où la tête commence à me tourner.

—Dans notre temps, dit le père en s'adressant à de vieux créoles jaunés par le soleil et blanchis par l'âge, il en fallait plus que cela pour troubler la vue d'un rameur du Saint-Laurent !—Et il se leva tout d'une pièce. Après avoir donné des poignées de main à ceux qui l'entouraient en lui souhaitant un bon voyage, il fit signe à son plus jeune fils de marcher en avant. Fidèles à cette habitude qu'ils ont empruntée aux sauvages de se tenir toujours sur une seule file, ils traversèrent majestueusement la place, se suivant comme grues et oisons, selon l'expression naïve et juste d'un ancien voyageur.

Au moment où ils approchaient de leur pirogue, un Indien l'examinait avec attention. Les Canadiens y avaient rangé leurs longues carabines, leurs haches, leurs cornes à poudre et d'autres ustensiles de chasse. Ces richesses éblouissaient le sauvage ; sa carabine à lui était une mauvaise arme de pacotille usée par vingt années de service, toute rapiécée. Penché sur le bord de la rivière, les bras croisés, le cou allongé comme un épave en arrêt, il regardait avec cette intensité de contemplation que l'homme civilisé ne connaît pas.

—Gare ! lui cria le plus jeune des trois Canadiens ; range toi de là, que nous retournions à bord.—Et comme il parlait ainsi, son frère aîné, qui le suivait de près, poussa violemment le sauvage d'un coup d'épaule. Celui-ci perdit l'équilibre, lança un cri de détresse et de colère, et, plutôt que de tomber à plat dans la rivière, il s'y plongea tête baissée ; son chien fit un bond sur ces traces, comme s'il eût cherché son maître sous l'eau. Quelques secondes après, l'Indien reparaisait sur le rivage souillé de boue. La peinture rouge et bleue qui tatouait son visage ruisselait en larges gouttes sur ses joues et sur sa poitrine nue. A la vue de ce corps si étrangement bigarré, émergeant du sein des ondes à la manière d'une divinité fluviale, les oisifs réunis sur le quai éclatèrent de rire et battirent des mains ; les nègres hurlèrent de joie, les enfants lancèrent des pierres. Les chiens du village, excités par les cris de la foule, se précipitèrent à la poursuite du chien mouillé, qui eut ainsi sa part dans la mésaventure de son maître. L'Indien, pour se défendre de leurs morsures, faisait des pirouettes, tournait sur lui-même en bondissant, et distribuait des coups de talon à travers les gueules béantes des mâts et des roquets. Ces gambades bizarres lui donnaient l'apparence d'un maniaque et d'un fou. Sa retraite fut donc en tous points une honteuse fuite. Enfin l'homme et la bête, honnis et bafoués, disparurent dans les bois qui entouraient la ville. Arrivé au sommet d'une colline d'où la vue s'étend au loin sur la rivière Rouge, le sauvage s'arrêta, carressa son chien et s'essuya aux grandes herbes en s'y vautrant comme un sanglier blessé. Tandis qu'il se séchait au soleil, il aperçut la pirogue des trois Canadiens qui s'enfonçait sous les platanes gigantesques dont les branches touffues se penchent au-dessus des eaux et y projettent de grandes ombres.

Dans la petite ville on avait ri de la mésaventure de l'Indien, c'est vrai ; cet incident était venu si à point pour réjouir les habitants, déjà excités par le passage des étrangers ! Pourtant il y eut plus d'une âme charitable qui blâma la brusquerie du jeune rameur. Les plus sages prétendirent que cet acte de brutalité dénotait un méchant naturel. On discuta cette question pendant le reste du jour, et le soir, parmi ceux qui avaient hué le sauvage, il s'en trouva qui dirent en hochant la tête : « Il est mauvais, le grand Canadien ! »

II.

Reposés par leur halte à la taverne et animés par un nombre suffisant de verres de rhum, les Canadiens avaient repris leur route avec une nouvelle ardeur. Serrant leurs courtes pipes entre leurs dents, ils ramaient comme s'il se fût agi de gagner le prix aux régates, et mettaient en pratique cet adage de leur pays : que l'on ne travaille jamais mieux que pour soi. Dans leur course rapide, ils dépassaient de jolies habitations entourées de riches cultures, derrière lesquelles ils entendaient, à travers les haliers, mugir les bœufs et hennir les chevaux. Les nègres occupés à sarcler les champs de coton s'arrêtaient un instant pour voir la pirogue légère fendre les eaux, et les Canadiens filaient toujours, comme l'oiseau qui vole droit à la forêt. Cependant la faim se faisait sentir, et, comme ils n'avaient une île bien ombragée, sur laquelle ils pourraient cuire à leur aise les tranches de viande sèche qu'ils portaient avec eux, une voix du rivage leur cria : Oh ! de la pirogue !

A ce cri inattendu, les rameurs levèrent la tête et demeurèrent immobiles, la pagaie à la main.

— Est-ce vous, père Faustin ? reprit la même voix.

En s'entendant appeler par son nom, le vieux Canadien pencha la tête vers le rivage. Ses deux fils lui montrèrent un planteur assis au bord de l'eau qui tenait une lunette braquée sur la pirogue, et leur faisait signe d'approcher en agitant vers eux son large chapeau de latanier. Ils tournèrent la proue de ce côté, et, avant de mettre pied à terre, le vieux Faustin reconnut dans ce planteur un ancien marchand de la Basse-Louisiane avec lequel il avait long-temps navigué. Cette rencontre n'avait rien d'extraordinaire. La rivière Rouge, bordée de terres d'une fertilité extrême que recouvraient encore par endroits de vastes forêts, attirait alors en grand nombre les caboteurs forcés de renoncer à leur commerce. Ils venaient s'établir autour des villages où des créoles français, fixés de père en fils, vivaient heureux et tranquilles. L'élément américain, qui devait plus tard déborder sur cette petite colonie, s'y faisait à peine remarquer ; c'était un monde à part où se conservaient dans leur naïveté primitive les mœurs simples et hospitalières de nos colons. Le planteur échangea avec les Canadiens des poignées de main cordiales, et les invita à se reposer dans son habitation. Tout en marchant, ils se racontèrent réciproquement ce qui leur était arrivé depuis leur séparation : entre le caboteur retiré et les marinières de la pirogue, la distance s'effaçait devant l'égalité de couleur, ceux-ci étant d'unasi pure race blanche que celui-là. Les possessions du planteur consistaient en une belle étendue de terrain, bois, lacs, savanes, au milieu desquels la main de l'homme découpait des champs ; les troncs des arbres, encore debout et noircis par la fumée, indi-

quaient que le défrichement ne datait que de quelques années. Au centre de ce domaine à demi sauvage s'élevait la demeure du maître, simple maison de bois convertie avec des écorces de cyprès (1) et entourée d'une cour spacieuse qui servait de pare aux chevaux. Elle communiquait à la rivière par un abreuvoir en pente douce, petit port autour duquel étaient amarrées de sèches pirogues et de grosses barques à fond plat. Celles-ci, destinées à transporter au moulin le coton récolté sur la rive opposée, étaient recouvertes de cloies faites avec des roseaux qui leur donnaient l'apparence de cages flottantes. Derrière la cour se prolongeait une allée fort large, taillée en pleine forêt ; au bord de l'eau, les cases à nègres formaient comme un petit hameau abrité par un bouquet de platanes et de sycamores.

— Quel hasard, père Faustin, dit le planteur aux Canadiens en les faisant entrer, quel hasard que je me sois trouvé là avec ma lunette à surveiller mes faiméans de noirs qui piochent sur l'autre bord de la rivière ! Vous seriez passés devant la maison d'un ami sans le savoir... Ah ! père Faustin, dans le temps que nous naviguions ensemble, il y avait de l'argent à gagner le long des fleuves !...

— Et aujourd'hui le meilleur rameur du Saint-Laurent ne trouverait pas à gagner son pain, répondit le vieillard en s'asseyant devant la table, sur laquelle brillaient des tranches de venaison fort appétissantes ; puis il tira de sa ceinture un long couteau passé dans une gaine de cuir, et se mit à manger. Ses fils l'imitèrent ; absorbés par l'imposante besogne qui attirait toute leur attention, les trois Canadiens ne levaient pas les yeux de dessus leurs assiettes. Les nègrillons chargés du service regardaient avec stupéfaction ces étrangers aux formes athlétiques, qui mangeaient le chapeau sur la tête, et semblaient décidés à ne pas leur abandonner la plus petite part des restes qu'ils convoitaient. Vers la fin du repas, la fille du planteur entra ; sur un signe de son père, elle apporta un flacon de liqueur de merise, et, comprenant d'un regard qu'elle avait affaire à des hôtes peu habitués aux usages du monde, elle essaya, moitié par curiosité, moitié par espièglerie, de tirer d'eux quelques paroles. Elle leur demanda donc s'ils allaient bien loin ?

— C'est selon, répliqua le vieillard ; nous comptons arrêter là où finissent les habitations. Nous allons nous établir dans le bois, nous autres.

— Il paraît qu'il y a du chevreuil par ici, dit brusquement Antoine, l'aîné des deux fils, qui repoussait au milieu de la table le plat d'où il venait de tirer la dernière tranche de venaison. Y a-t-il de l'ours aussi ?

— De l'ours ? répliqua la jeune fille en croisant ses petits bras et en donnant à sa voix une intonation grave autant qu'ironique ; de l'ours ? mais il en passe quelquefois... .

A cette réponse, dans laquelle le grand Canadien n'entrevoit pas même l'ombre d'une malice, Etienne, le plus jeune des deux frères, se retourna lentement et fixa sur la fille du créole un regard qui la fit rougir. Le planteur, s'adressant à son tour à ses hôtes, chercha à leur faire comprendre qu'au lieu d'aller se perdre dans la forêt, il leur serait plus

(1) Il s'agit du cyprès chanvre (*Schubertia disticha*) qui croît abondamment sur les rives du Mississipi et des affluents. Il se couvre d'une mousse noir, longue de plusieurs pieds, que les Américains nomment *long moss*, et les créoles *barbe espagnole*.

avantageux de rester dans le voisinage. Il leur donnerait à cultiver de bonnes terres à maïs ; aidés par lui, ils défricheraient plus commodément une certaine quantité d'acres de terrain, plus tard ils achèteraient des noirs, et prendraient rang parmi ceux qu'on appelle du nom d'*habitans* (1)... En entendant cette proposition, le vieux Canadien hochait la tête, Antoine fie la moue, et Etienne baissa les yeux.

—Allons, reprit le planteur, je vois bien que vous êtes de francs sauvages ; n'en parlons plus. Si c'est la forêt qu'il vous faut, vous la trouverez à quelques lieues d'ici, aussi solitaire que vous pouvez la désirer. Vivez-y donc comme bon vous semble, et, au cas où vous changeriez d'avis, souvenez-vous que je suis toujours disposé à vous bâtir une case sur mes terres.

—Grand merci ! dit le vieux Faustin ; quand vous aurez envie de quelque belle pièce de gibier, vous n'avez qu'à me faire dire un mot. Nous voilà bien reposés à présent, et, avec votre permission, nous allons nous remettre en route.

Là-dessus, ils partirent.—Monsieur Antoine, leur cria la jeune créole comme ils s'éloignaient, j'oubliais de vous dire que vous trouverez des poules d'Inde dans les îles de la rivière et pas mal de tortues sur les grèves !

Antoine, qui s'était retourné, répondit par un signe de tête accompagné de cette simple parole : — Bon ! — Et la jeune fille éclata de rire.

—Marie, lui dit son père, quel plaisir prenez-vous à vous moquer ainsi de ces bonnes gens ? Leur vie s'est passée dans de rudes travaux ; ils sont un peu sauvages, mais francs et simples de cœur.

—Je ne me moque pas d'eux, mon père répliqua Marie ; ils m'ont demandé des indications que je suis toute fière de pouvoir leur donner.—En parlant ainsi, elle prit le bras de son père, et ils revinrent à l'habitation. Les Canadiens étaient loin déjà. Après avoir ramé le reste du jour, ils campèrent sur le rivage, et le lendemain ils commencèrent à reconnaître la terre promise qu'ils étaient venus chercher si loin. Aux plantations de coton devenues plus rares succédaient les champs de maïs cultivés par les *petits blancs* (2). Peu à peu, les caïmans se montrèrent plus nombreux sur les grèves ; les dindes, errant par troupes dans les hautes herbes des savanes et sous les saules des îles, paraissaient moins effrayés du bruit des rames, les perruches, réunies en bandes innombrables, faisaient retentir les bois de leurs cris rauques et discordans. À ces symptômes d'une solitude moins troublée, les Canadiens comprirent qu'ils touchaient au terme de leur voyage : ils tournèrent la proue vers le rivage, et, s'enfonçant avec armes bagages vers les hautes terres, — ainsi nommées par opposition aux terres basses et d'alluvion, — ils choisirent pour le lieu de leur établissement une colline couverte de sassafras. Ils se trouvaient à mi-chemin entre la rivière Rouge et la Sabine, petit fleuve encaissé, aux eaux troubles et rapides, qui sépare la Louisiane du Texas. Les bords de l'une de ces deux rivières leur eussent offert un sol plus riche et des sites plus pittoresques ; mais ils redoutaient les fièvres des lieux humides, sujets aux inondations. D'ailleurs, il ne s'agissait

(1) Habitans et habitations, dans la langue des créoles, sont synonymes de planteurs et de plantations.

(2) Nom que l'on donne aux créoles qui cultivent eux-mêmes une petite étendue de terrain.

pas pour eux de planter la canne à sucre ni de semer le coton, et la poésie n'était pas leur affaire.

Non, assurément, ces rustiques enfans de l'Amérique n'entendaient rien à la poésie, mais ils avaient l'instinct de cette puissante nature qui les attirait vers la solitude. Quand ils eurent pris possession de leur colline, le vieux Canadien, secouant sa tête blanchie par les années, respira à pleins poumons l'air vif et pénétrant de la forêt, et, s'adressant à ses deux fils : —Maintenant, mes garçons, leur dit-il, la haie à la main, et bâtissons ! — Lui-même il se mit à nettoyer le sol des broussailles qui l'obstruaient, tandis que ses deux fils allaient frapper de leurs cognées les arbres séculaires qui croisaient librement au versant du coteau. Pendant plusieurs jours, l'écho retentit du bruit de leurs haches, — travail de ruine et de destruction, quoi qu'on en dise, et qui attriste l'âme !... En voyant rouler à terre ces arbres gigantesques, — ces rois de la forêt, comme les appellent les poètes hindous, — on songe malgré soi qu'il n'en poussera plus jamais de pareils ! Le *log-house* (1) fut donc bientôt construit. Il s'éleva sur la colline solitaire assez loin de toute habitation pour que les Canadiens ne pussent voir la fumée d'un toit voisin surgir à travers le feuillage ; ils se réjouirent à la pensée que, dans leurs chasses, ils allaient avoir les coudées franches. Le chasseur est comme l'oiseau de proie, qui ne peut souffrir dans son voisinage aucun individu de son espèce.

(A Continuer.)

L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde"

QUÉBEC, JEUDI, 21 NOVEMBRE, 1850.

Chronique Politique Européenne,

DE LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 NOVEMBRE.

FRANCE.—On a découvert à Lyon une conspiration socialiste se rattachant à un plan d'insurrection générale qui devait éclater au commencement du mois de novembre. Un grand nombre de personnes impliquées ou soupçonnées ont été arrêtées.

Un décret en date du 14 octobre, ouvre au ministre des cultes un crédit de 109,300 francs pour payer les frais d'établissement de bulles, et d'informations des cardinaux, archevêques et évêques.

Les journaux anglais disent que le président de la République et le général Changarnier sont toujours en mésintelligence.

ANGLETERRE.—Les nouvelles politiques sont sans importance. L'église anglicane par ses évêques et son clergé demande à grand cri le rétablissement en Angleterre des lois pénales portées contre les catholiques. Nos lecteurs sous le titre *Nouvelles Religieuses*, trouveront l'opinion des divers journaux anglais au sujet du mouvement protestant contre le catholicisme.

(1) Maison formée de troncs d'arbres à peine dégrossis.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

La question de l'organisation de la hiérarchie catholique en Angleterre occupe encore ce matin la plus large part dans les feuilles de Londres. Le prudent évêque anglican de cette métropole a répondu à l'Adresse qui lui avait été présentée il y a quelques jours par les dignitaires ecclésiastiques de Westminster. Il est permis de douter que le docteur Blomfield ait écrit cette lettre sans avoir sondé les dispositions du Ministère, car il tient avant tout à remplir ses devoirs d'évêque de manière à ne susciter aucun embarras au Gouvernement. Pour qui connaît l'évêque de Londres et ses rapports avec le Cabinet, la réponse du prélat a une tout autre portée que les déclamations qui ont retenti jusqu'à ce jour. Voici la traduction de ce document :

“ Fulham, 28 octobre 1850.

“ Révérends et chers Frères,

“ Les sentiments exprimés dans l'adresse que vous m'avez présentée sont entièrement conformes aux miens ; et je suis convaincu qu'ils trouvent de l'écho dans toute la protestante Angleterre. La récente manifestation d'autorité par l'Evêque de Rome, qui prétend partager ce pays en nouveaux diocèses, et nommer pour y présider des Archevêques et Evêques, sans l'agrément de notre Souveraine, est un acte schismatique sans précédent, et qui ne serait toléré par le gouvernement d'aucun royaume catholique romain. J'espère que le notre ne s'y soumettra pas tranquillement. Jusqu'ici, depuis l'époque de la réformation, le Pape s'est contenté de pourvoir à la surintendance spirituelle de ses adhérents en ce pays, par la nomination de vicaires apostoliques, Evêques tirant leurs titres, comme tels, non de sièges réels ou prétendus en Angleterre, mais de certains diocèses imaginaires *in partibus infidelium*.

“ Là, il n'y avait pas du moins d'exercice de l'autorité spirituelle sur d'autres sujets de la couronne d'Angleterre que ceux de la communion catholique. Mais la désignation d'Evêques chargés de présider aux nouveaux diocèses d'Angleterre, constitués en vertu d'un Bref papal, est virtuellement un déni de l'autorité de la souveraine d'Angleterre et de l'épiscopat anglais, comme aussi un déni de la validité de nos ordres et une prétention à la juridiction spirituelle sur toute la population chrétienne du royaume. Ce qui prouve que les partisans du Pape en ce pays envisagent ainsi les choses, c'est le langage dans lequel ils se félicitent de cette arrogante tentative faite par le Pape pour étendre son pouvoir au-delà de ses limites naturelles. Un journal qui passe généralement pour exprimer l'opinion d'une grande partie d'entre eux (du moins je ne le crois pas l'origine de tous) signale, dans les termes suivants, la différence entre les vicaires apostoliques et les prétendus évêques diocésains :

“ Parlant de certains membres de notre église, accusés d'incliner pour Rome, ce journal dit : “ Dans cet acte du pape Pie IX, ils ont la franche déclaration qu'ils disaient depuis si longtemps attendus : Rome, disaient-ils, n'a jamais encore formellement parlé contre nous. Ses évêques sont bien envoyés ici, non comme revêtus d'aucune autorité locale, mais comme pasteurs sans troupeaux, évêques de Tadmor dans le désert ou des ruines de Babylone, intrus sur des territoires qu'ils ne

“ peuvent pas formellement réclamer comme leur appartenant.”

“ Cet argument spécieux est une fois pour toutes réduit au silence. Rome a fait plus que parler ; elle a parlé et agit. Elle vient de diviser encore notre terre en diocèses, et à chacun elle a imposé un pasteur, à qui toutes personnes baptisées, sans exception dans leur district, ont l'ordre exprès de se soumettre dans toute question religieuse sous peine de damnation ; et les sièges anglicans, ces ombres de réalités surannées, sont complètement ignorés.— Les conseillers du Pape ont habilement travaillé à combiner cet empiètement sur les droits et l'honneur de la couronne et de l'église d'Angleterre, de manière à ce que les titulaires de diocèses imaginaires ne blessent pas actuellement la lettre de la loi en prenant les titres qu'il a prétendu leur conférer ; mais il n'est pas douteux que cette combinaison ne soit contraire à l'esprit de la loi, de même qu'il est peu douteux qu'il n'y ait là intention d'insulter la souveraine et l'église d'Angleterre.

“ Quant à la conduite que vous avez à tenir en cette occasion, elle doit, à mon avis être modérée et charitable, mais ferme et sans transaction.

“ Vous ferez bien d'appeler l'attention de vos populations sur la véritable pensée qui a présidé à cette attaque contre notre église réformée, et d'adopter des mesures pour demander par voie de pétitions à la législature d'exécuter le principe du statut, qui interdit à toutes personnes autres que celles autorisées par la loi, de prendre ou d'user du nom de la dignité ou du titre d'aucun archevêque, d'aucun ne province, d'aucun évêque, d'aucun évêché d'aucun doyen, d'aucun doyenné en Angleterre ou en Irlande, en étendant l'interdiction à tous prétendus diocèses ou doyennés dans ces royaumes. Il est possible que ces prohibitions n'empêchent pas les Evêques du Pape de prendre ces titres vis-à-vis de leurs adhérents ; mais il y a là une usurpation illégale de titres, et ces prohibitions prouveraient la résolution du peuple anglais de ne permettre à aucun prêtre étranger d'exercer sur lui la juridiction spirituelle.

“ Mais outre les pétitions et les protestations, il est encore d'autres devoirs que nous avons à remplir dans la crise actuelle. Tout en ne voulant pas encourager les prédications de controverse, je déclare que nous sommes forcés d'y avoir recours pour cette tentative d'usurpation de pouvoir de la part de l'Evêque de Rome et par l'activité et la subtilité de ses émissaires dans toutes les parties du royaume. Nous sommes certainement appelés à apporter plus de zèle et de diligence que d'habitude dans l'accomplissement de la promesse par nous faite lors de notre admission au sacerdoce, de chasser et de bannir toutes les doctrines erronées et étrangères contraires à la parole de Dieu. Ayons soin, dans nos prédications publiques comme dans nos exhortations privées, d'éviter de faire ou de dire quelque chose qui puisse paraître indiquer la volonté d'avoir le moindre rapprochement avec une église qui, loin de manifester le désir de mettre de côté les erreurs et superstitions cause de notre séparation d'avec elle, les reprends au contraire avec un degré de hardiesse inconnu depuis la réformation, et qui ajoute de nouveaux *credo* à ses articles de foi, et enseigne sans déguisement à ses membres à rendre à la créature le culte qui n'est dû qu'au Créateur.

“ Après tout, je suis fort disposé à croire qu'en recourant aux mesures extrêmes qui ont provoqué

voire adresse, la cour de Rome a été mal conseillée en ce qui touche l'extension de son influence en Angleterre, et qu'elle a fait un faux pas. (*a false step*.) Le parti qu'elle a puis (j'en suis convaincu) tendra à fortifier les sentiments protestants de la population ; il fera hésiter et revenir sur leurs pas certaines personnes qui sont disposées à faire des concessions à Rome, pensant alors qu'elle a un peu mitigée ses anciennes prétentions, et que l'union des deux Eglises pourrait avoir lieu sans le sacrifice d'aucun principe fondamental. Rien ne pouvait plus efficacement dissiper ces illusions que l'acte récent du Pontife romain. Il condamne et excommunie virtuellement toute l'Eglise anglicane, la souveraine, les évêques, le clergé et les laïques, et il ferme la porte à toute combinaison de rapprochement, sauf celle qui prendrait pour sa base une soumission entière et sans conditions au pouvoir spirituel de l'Evêque de Rome.

« Plaise au Chef divin de l'Eglise, véritable centre de l'unité et unique juge infallible, nous guider et nous fortifier dans ces jours d'épreuve, ouvrir nos yeux sur les dangers auxquels nous exposent nos malheureuses divisions et nous réunir en un seul lien de vérité et de paix, de foi et de charité ! Telle est la fervente prière, révérends et chers frères, de votre affectionné ami et évêque.

« Signé : C. J. LONDRES. »

Les journaux nous apprennent que, conformément à la récente bulle du Pape, Mgr Ullathorne a été installé dimanche en qualité d'évêque catholique romain de Birmingham. Sa juridiction spirituelle s'étend sur les comtés de Warwick, de Worcester, de Stafford, de Berks et d'Oxford, avec l'administration de Nottingham. La nouveauté de cette cérémonie et les discussions nées des nouvelles nominations faites par le Pape, avaient attiré la foule dans la cathédrale, qui était encombrée dès avant le commencement du service. La plupart des personnes présentes étaient attirées par la curiosité et n'étaient point des membres de l'Eglise romaine. Une grande messe pontificale a été célébrée par Sa Seigneurie, assistée du docteur Weedall et d'une longue suite de prêtres. Le nombre des ecclésiastiques, la splendeur de leurs vêtements, ont rendu cette cérémonie des plus imposantes.

Le révérend docteur Newman a publié un admirable sermon sur la renaissance du catholicisme en Angleterre ; mais il n'a fait que peu d'allusions aux controverses soulevées par l'organisation de la hiérarchie.

Le *Morning-Herald* dit avoir reçu de nombreuses lettres qui demandent l'arrestation de l'archevêque de Westminster au moment où il mettrait le pied sur le territoire anglais. Mais ce journal craint que la législation ne soit désarmée contre les catholiques, qui sans cela se montreraient moins hardis et moins entreprenants. Ce journal ajoute qu'un des prélats anglicans s'est adressé directement au premier ministre pour savoir quelle marche le gouvernement de la Reine compte suivre, et qu'il lui a été répondu : « Jusqu'à présent, nous n'avons pris aucune résolution. » Le *Morning-Herald* ajoute :

« La vérité est que toute la question est laissée au peuple, qui fera ce qu'il jugera à propos. Le Gouvernement ne fraiera point la route ; mais, à en juger par le ton des journaux ministériels, nous ne pourrions dire que l'administration ne regrettera

pas beaucoup d'être forcée par le peuple de mettre un obstacle aux usurpations de la Papauté. Le Parlement s'assemble dans deux ou trois mois. Cet intervalle permettra au peuple d'examiner cette question et de demander ce qu'il veut que fassent ses représentants. »

Le *Morning-Herald* nous paraît être dans le vrai. Le Ministère n'osera pas prendre l'initiative de mesures contre l'Eglise, mais il sera charmé qu'on lui donne un prétexte pour agir de manière à regagner la bonne grâce des anglicans, que des empiètements récents sur les droits de l'Eglise officielle lui ont fait perdre. Niles assurances de lord Minto, ni celles de lord John Russell n'arrêteront le cabinet britannique, qui se retranchera derrière l'opinion publique, sous prétexte qu'elle lui a fait violence.

Nous le regrettons vivement, mais il n'est pas encore possible de raisonner avec les feuilles de Londres sur l'organisation de la hiérarchie catholique. Leur délire continue avec des accès qui commencent à devenir inquiétants. Quelques unes d'entre elles demandent que les terribles lois du *præmunire* soient appliquées contre les Evêques qui oseront prendre des titres sans y être autorisés par la Reine. Le digne et savant Evêque de Birmingham, Mgr Ullathorne, essaie vainement d'expliquer dans une lettre au *Times* le caractère de l'acte reproché au Saint-Siège. Le révérend M. Oakeley, ancien ministre anglican, aujourd'hui curé catholique de la paroisse d'Isington, s'efforce inutilement de faire comprendre la nature de l'organisation spirituelle tracée dans le Bref du Souverain Pontife. Les explications les plus nettes, les plus satisfaisantes, les plus simples, les plus propres à rassurer l'Angleterre protestante, ne sont qu'un aliment nouveau jeté à l'incendie. On ne répond rien à la lettre de Mgr Ullathorne, parce qu'elle ne donne pas prise à la réplique ; mais on en appelle aux lois du *præmunire*, à la Reine, au Parlement et au pays. Les méthodistes unissent leurs voix à celle des anglicans pour protester contre Rome et les empiètements du papisme. Les fermiers eux-mêmes tiennent des meetings et portent des toasts à S. M. *chef suprême en toutes matières, aussi bien ecclésiastiques que civiles*. Les hauts dignitaires de Westminster interpellent l'évêque de Londres pour savoir quelle conduite ils doivent tenir à l'égard de l'archevêque papiste qui usurpe le nom de leur cité ou de leur abbaye.

Voici ce que dit le *Morning Advertiser* :

« Nous avons positivement appris que la nomination du cardinal Wiseman en qualité d'Archevêque de Westminster et la division de l'Angleterre par le Pape en districts catholiques, ont causé dans *Downing-Street*, une surprise et un déplaisir souverains. Nous ignorons si le Cabinet s'est occupé de cette affaire dans le conseil de mercredi, mais nous pouvons affirmer qu'elle a été l'objet d'un sérieux colloque entre le premier ministre et plusieurs de ses collègues. Jusqu'à présent, si nous sommes bien informés, lord John Russell n'aurait encore pris aucune résolution définitive à cet égard ; mais il paraît qu'il se prépare une grande manifestation à Londres, et que Liverpool, Manchester et les villes les plus considérables de l'Angleterre et de l'Ecosse suivraient l'exemple de la métropole. Nous pouvons même ajouter à ces renseignements que beaucoup de catholiques romains se joindront cordialement à cette manifestation contre l'arrogance de l'Eglise de Rome, d'abord parce que sa conduite, en cette circonstance, est une attaque flagrante à la suprématie de Sa Majesté, et qu'en second lieu elle tend à nuire au catholicisme romain en Angleterre par le sentiment d'hostilité qu'elle créera nécessairement dans l'esprit des loyaux sujets de Sa Majesté, contre une religion dont le chef terrestre agit avec tant d'effronterie. »

Dans un second article sur le même sujet le *Morning-Advertiser* s'exprime ainsi :

« On ne pouvait faire une insulte plus audacieuse et plus folle tant à la Reine qu'au peuple d'Angleterre. Il reste à savoir toutefois si le Parlement se soumettra bénévolement à cet outrage et nous vouera ainsi à la haine et au mépris de toute l'Europe protestante. Rien, au reste, ne serait plus facile, si les lois de *præmunire* sont insuffisantes, que d'attacher une haute pénalité à l'acte de reconnaître une dignité épiscopale quelconque créée par l'autorité papale. Si, toutefois, la législation courbait plattement la tête sous une telle ignominie, nous sommes persuadés que le peuple et ses guides spirituels, de quelque secte protestante qu'ils soient, ne sauraient s'y soumettre. Nous n'avons jamais, quant à nous, été hostiles au libre exercice de la religion catholique romaine ; loin de là, nous avons fait tous nos efforts pour que les catholiques jouissent de la plénitude de leurs droits autant que les sujets anglais, et maintenant même nous ne voudrions pas les combattre ; mais si cette fraction de nos compatriotes veut faire la loi au pays, nous sommes certains d'avance que la mesure inqualifiable prise par la cour de Rome suscitera contre eux une hostilité contre laquelle ils ne pourront lutter. Nous sommes vraiment fâchés qu'une résolution si folle ait été prise, car elle tend à reveiller parmi nous l'esprit de discorde religieuse que nous pensions éteint à jamais, croyant que tous les hommes étaient libres d'adorer leur créateur suivant leur conscience. En présence des faits qui se passent, nous ne saurions nous abuser plus longtemps ; on a cherché à faire naître un mouvement politique qui porte avec lui toutes les semences des fureurs et des violences religieuses.

Voici quelques-uns des extraits les plus saillants des articles des journaux de Londres :

Le *Standard* du 20 octobre dit : que ce n'est pas à l'Évêque de Londres (qui n'y peut rien), mais au chef temporel de l'Église, que l'Adresse du clergé anglican de Westminster aurait dû être envoyée. Il ajoute qu'il faudrait aussi une pétition de tout la nation demandant à la Reine de faire exécuter les lois contre l'usurpation papale ou de recommander au Parlement de remettre en vigueur d'anciennes lois pour la protection de ses sujets et de ses États contre les insuites des papes.

Le *Morning Post*, qui publie lettres du révérend M. Oakeley, n'en dit pas moins :

« La citation par le Pape d'un archevêque de Westminster et d'une douzaine d'autres sièges épiscopaux est une véritable usurpation des droits et de la prérogative de la Couronne ; car je ne saurais croire que l'assentiment de Sa Majesté à une telle mesure ait été demandé et obtenu. Les officiers de la Couronne auront à voir si le Cardinal Wiseman et les autres prélats romains, s'ils acceptent les titres et juridictions qui leur ont été offerts, n'encourent pas les pénalités du *præmunire* (pénalité consacrées par nos anciens statuts des règnes d'Édouard III et de Richard II, et qui sont par conséquent antérieures à la Réforme). Je suis persuadé que cette question sera certainement soulevée par plusieurs membres du Parlement. »

Le *Globe* s'exprime ainsi :

« Au moment où un prêtre italien morcelle les États de la reine Victoria et les distribue entre les suffragants d'un cardinal espagnol, une grande popularité sera acquise au gouvernement qui se montrera décidé à braver toute agression de la cour de Rome et étendra son bras protecteur sur la religion protestante. Nous regrettons sincèrement une querelle qui aura pour résultat une injuste réaction contre les catholiques anglais. Mais nous nous réjouissons de la folie des assaillants en jetant les yeux sur le pays et en tournant nos regards vers le ministre (Palmerston), qui est l'antagoniste si formidable du despotisme européen.

Le *Morning-Post* dit :

« Même aux époques les plus reculées de l'histoire de notre pays, nous voyons l'arrogance papale échouer dans ses empiétements, car ici on a toujours estimé trop haut la liberté humaine pour la laisser fouler au pied d'un prêtre étranger. Et ce serait aujourd'hui que, par une sorte de perversion de la raison semblable à la folie, Pie IX, impuissant à régir ses États, voudrait nous asservir. Le malheureux ne voit-il pas que, à l'exemple du mythique Phaéton, il demande à diriger le char qui causera sa perte ? »

Le *Times* s'élève contre l'insatiable ambition du Pape. Admettre ses prétentions, dit ce journal, ce serait dénationaliser le corps diplomatique romain, italianiser cette partie du peuple anglais, et renoncer, avec une inconcevable servilité, aux

principes qui sont un droit originel des anglais, le tout en faveur d'un despotisme étranger.

La décision du Pape, ajoute cette feuille, est une intervention audacieuse et révolutionnaire dans des droits bien antérieurs à la réformation, et c'est une sorte de dictature qui voudrait assumer sur les esprits et sur les consciences de nos compatriotes, qui font le sacrifice de leur liberté au pied d'un autel étranger et sur l'ordre d'un prêtre étranger. Il est évident que dans tout ce qui se passe il y a une attaque hostile et flagrante contre nos institutions de la part des mêmes hommes qui ont supprimé la prière pour la Reine dans les chapelles romaines du district de Londres ! Il y a violation morale d'allégeance vis-à-vis de la Couronne et de l'Angleterre !

Toutes ces déclamations prouvent une seule chose, c'est que les protestants anglais sont dans l'ignorance la plus absolue sur le caractère de la mesure prise par le Saint-Siège. Ils ne comprennent pas ce qu'on leur explique et semblent incapables d'y donner la moindre attention. C'est pourquoi nous attendrons quelques jours encore avant de raisonner avec eux. On ne saurait en ce moment leur reprocher leurs divagations, car ils ne savent ce qu'ils disent. — (*Univers*.)

Nous accusons réception d'un exemplaire du portrait lithographié de MESSIRE BAILLARGEON, ex-curé de cette paroisse ; nous en remercions qui de droit. Ce portrait dont l'original est dû au pinceau de notre habile artiste, M. A. Plamondon, est d'une ressemblance frappante ; il reproduit d'une manière aussi heureuse que fidèle les traits vénérables de celui qui pendant dix-neuf ans a été le pasteur de cette paroisse. Nous sommes persuadé que les catholiques de cette cité ne manqueront pas de se procurer cette lithographie qui est à vendre à la librairie de MM. Brousseau, en face du presbytère. Prix 2/6.

— Des lettres reçues de Rome hier, annoncent que la santé de Messire Baillargeon s'améliore de jour en jour. Messire Sax est arrivé dans la capitale du monde chrétien, le 16 octobre au soir. MM. Baillargeon et Sax vont passer l'hiver à Rome.

— On a commencé hier, l'opération de faire traverser de la citadelle à la Pointe Levy, les fils de la compagnie Télégraphique de l'Amérique du Nord Britannique.

LE NOUVEAU GREFFIER.—Le bruit court et des journaux l'ont déjà répété, que J. U. Beaudry, écrivain, avocat de cette cité, sera nommé greffier de la cour d'appel à la place de M. Barthe. M. Beaudry occuperait en même temps la place de rapporteur de la cour créée par un acte de la dernière session. M. Beaudry est un homme distingué dans sa profession et tout-à-fait bien qualifié pour ces deux places. Il est certain que sa nomination causerait chez ses confrères du barreau autant de satisfaction que celle de son prédécesseur (sous l'ex-ministère) avait causé de dégoût et de murmure ; ce qui n'est pas peu dire.

(*Minerve*.)

COUR CRIMINELLE.—La session de cette cour s'est terminée le 19. Le juge en chef Sir J. Stuart a prononcé les sentences suivantes :—

John Tierney, vol de grand chemin ; 5 ans de pénitencier.

Samuel Hugh (soldat du 19^e régiment.) Déchar-

ge d'une arme à feu avec intention de tuer ; 10 ans de pénitencier.

Hypolite Pouliot, vol de Bœuf, deux ans d'emprisonnement dans la maison de correction.

William Hesseroff, assaut, un mois de prison.

INGENIEUSE FLATTERIE.—Le prince Louis-Napoléon a reçu lundi, en audience particulière, une personne qui lui a offert un curieux travail d'orfèvrerie représentant un vaisseau qui vogue sur des flots d'émail. Un mécanisme ingénieux fait osciller ce vaisseau comme s'il allait s'abîmer dans la mer. Une figurine, offrant les traits de Louis, paraît au même instant, la tourmente s'apaise, et le navire reprend sa position normale ! Le donataire de ce petit chef-d'œuvre allégorique a reçu du prince une riche épingle surmontée d'une abeille.

UN NOUVEAU PORTE VOIX.—On annonce que dimanche prochain, dans la salle St-Jean, à l'Hotel de ville, en présence de l'autorité, de savants et de plusieurs membres de l'Institut, convoqués à cet effet, que M. Benoit doit faire l'expérience de sa nouvelle découverte, la boussole pascalique sympathique, au moyen de laquelle une conversation sera suivie, à ce qu'il promet, entre deux personnes placées l'une à Paris, l'autre à Versailles.

Avis à nos Abonnés.

Nous invitons pour la **DERNIERE FOIS** nos abonnés retardataires de la ville et des campagnes à payer sans délai, le premier semestre expiré en septembre dernier. MM. les Agents sont priés de vouloir presser le remboursement des sommes dues pour le dernier semestre et nous les faire parvenir au plutôt, et de nous envoyer les noms des abonnés qui n'auront pas payé, afin que nous prenions les mesures nécessaires pour faire payer tous ceux qui doivent à notre journal.

PRIX RÉDUIT.

Le Calendrier

ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE DE QUEBEC,

POUR L'ANNÉE 1851,

Est maintenant en vente au bureau de l'Ordre Social, No. 5, Rue des Jardins, vis-à-vis les Halles du marché de la Haute-Ville. Prix à la Grosse, (12 douzaines,) 20s ; à la douzaine, 2s ; par copie 6 sous.

On peut se le procurer également en gros et en détail chez MM. J. O. Crémazie, Haute-Ville, M. Carrier, Basse-Ville, et M. A. Pelletier, Palais.

Aux Trois-Rivières, chez M. A. Larue, marchand.
Québec, 7 novembre, 1850.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minime abonnement de DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, sans qu'on payant en sus de leur abonnement les

frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

Montréal, — — —	— MM. J. B. Rolland, Libraire.
Trois-Rivières, — — —	A. Larue, écr., March.
Répentigny, — — —	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke, — — —	D. V. St-Cyr, Ét. D.
Stanstead, — — —	M. l'abbé Champoux.
Lorbière, — — —	J. Filteau, écr., N. P.
Nicolet, — — —	Isidore Barthe.
St. Eustache, — — —	Casimir Hamelin.
St. Anne de la Perle, — — —	Damase Robin.
Berthier, (en haut) — — —	Jos. Elz. Duville.
St. Pie, — — —	J. F. Couty, écr., N. P.
Yamachiche, — — —	J. C. Bachand.
Rivière du Loup, (en haut) — — —	J. C. Dumoulin, écr.
St. Grégoire, — — —	J. L. Pichette, Inst.
St. Augustin, (district de Mont.) — — —	G. Bougreau, écr., M. D.
St. Prosper, — — —	Dr. Mignault, écr.
Rivière David, — — —	Ol. Trudel.
Deschambault, — — —	J. B. Comeau, écr.
Cap-Santé, — — —	Isidore Belleau, Inst.
Pointe aux Trembles, — — —	Elie Rinfret.
St. Foy, — — —	F. X. Latue.
Portneuf, — — —	B. Marquette, Inst.
St. Genevieve de Batiscan, — — —	J. B. Lonnais, Inst.
St. Stanislas, — — —	Dolhice Trudel.
St. Claire, — — —	H. A. Trépanier, Inst.
St. Croix, — — —	Alexis Beaulieu, march.
St. Guillaume d'Upton, — — —	M. Couture, écr., N. P.
	M. l'abbé Desilets.

Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy, — — —	A. Paquet, Inst.
Beauport, — — —	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel, — — —	B. Pouliot, écr., N. P.
St. Thomas, — — —	J. D. Lépine, écr., N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer), — — —	Ls. Labrecque, écr., M. D.
St. Gervais, — — —	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud) — — —	Philippe Verault.
St. François, ditto, — — —	Philippe Beaulieu.
St. Marie (Beauce), — — —	Frs. Dussault, écr., M. D.
Islet, — — —	L. Ballentyne, écr., Arp.
St. Anne la Pocatière, — — —	Ls. Morneau, écr., N. P.
St. Roch des Aulnets, — — —	Ls. Tremblay, écr., M. D.
St. Jean Port-Joly, — — —	L. Z. Duvail, écr., N. P.
Kamouraska, — — —	T. A. Michaud, écr.
St. Paschal, — — —	H. M. Déchesne, M. D.
Rivière du Loup, — — —	J. B. Pouliot, écr.
Isle-Verte, — — —	H. Roy, écr.
St. Simon, — — —	Chs. Frs. Caron.
St. Denis, — — —	F. Jorre, écr.
Trois-Pistoles, — — —	P. Fournier, écr.
Rivière-Quelle, — — —	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski, — — —	L. Z. Caron, écr.
Cacouna, — — —	J. Beaulieu, écr.
Malbaie, — — —	Vr. Tremblay, Inst.
Bagotville, (Saguenay,) — — —	Ls. Z. Roussseau, N. P.
Chicoutimi, — — —	T. C. Casault, écr., grif.
Madawaska, — — —	M. l'abbé Langevin.
Beauport, — — —	M. l'abbé Bernard.
Château-Richer, — — —	L. C. Le François, écr.
Percé, — — —	M. l'abbé Gingras.
St. Jean, Isle-d'Orléans, — — —	M. Frs. Ferland.

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par
Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.